



Renverser, transformer
ce qu'un quinquennat...
et d'autres avant,
ont déconstruit,
et ouvrir la voie
du progrès social

Sommaire

<i>Pour un antipréambule radical</i>	5
<i>Un constat purement idéologique</i>	8
<i>La problématique de la compétitivité</i>	9
<i>Compétitivité et prospérité</i>	22
<i>Depuis 2015, le redressement!</i>	28
<i>La crise sanitaire</i>	33
<i>Leçon de la crise</i>	36
<i>La compétitivité... encore et toujours</i>	38
<i>Une nouvelle donne vraiment</i>	41
<i>Une compétitivité "new look" pour une exploitation des travailleurs tout autant "new look"</i>	43
<i>Leur redressement de l'économie</i>	46
<i>Au delà du constat de gagner plus en travaillant moins, c'est économiquement réaliste et nécessaire face aux enjeux environnementaux</i>	48
<i>Gagner plus en travaillant moins, c'est économiquement réaliste et nécessaire face aux enjeux environnementaux</i>	49
<i>Pour une hausse des salaires, mais pas pour une baisse des moyens pour la santé et les projets d'avenir</i>	53
<i>Réindustrialiser oui mais dans le cadre d'une évolution du mode de production</i>	57
<i>Ecologie et évolution du rapport au travail : les 32 heures</i>	65
<i>Bilan du quinquennat</i>	78
<i>Quelques revendications</i>	80
<i>Qui passent par l'action</i>	81
<i>Un dernier mot le mot du commencement</i>	82

Pour un anti-préambule radical



Syntec Conseil a commis un petit livret à usage électoral. Intitulé « *Accélérer ! 1 quinquennat et 4 priorités pour redresser la confiance et la compétitivité et ouvrir la voie des trente glorieuses !* », il se veut être un texte de débat et de réflexion.

A l'évidence, une réflexion à sens unique, cadencée dans une pensée dogmatique et indigeste. La préface de M. Jacques de Larosière qui a été à la tête du Trésor, du FMI, de la Banque de France et de la BERD n'a rien d'innovant puisqu'il reprend sans aucun esprit critique tous les poncifs néolibéraux éculés : « *trop de charges sociales* » d'où une sous industrialisation, des « *délocalisations* » et des « *fermetures d'entreprises* ». Autrement dit, trop de garanties sociales pour les salarié.e.s et trop de service public pour la population.

Et c'est à partir de ces délires purement idéologiques de ce texte que ce monsieur reprend quelques recommandations qui ne répondent pas ou peu au constat esquissé à la pelleuse. Si ce n'est bien entendu de s'ancrer dans une logique néolibérale où le social est absent. Que l'on en juge :

- « *Diminuer le coût de notre administration* »
- Miser sur l'industrie et sur l'innovation
- Améliorer la confiance et le dialogue social via l'intéressement
- Préférer l'investissement à la redistribution
- [...]

Nous nous proposons ici de déconstruire ce discours afin de mieux comprendre ce qui leur sert d'argument pour assener leur conception du monde. Il s'agira de déceler les stratégies qu'ils mettent en œuvre, non pour convaincre, mais simplement pour laisser entendre que leurs analyses et leurs propositions ne sont discutables que dans le cadre du néolibéralisme.

Dans la même veine, nous n'hésiterons pas à exposer et développer nos propositions qui l'ont déjà été dans maints documents fédéraux.

Contrairement à ces messieurs de la pensée unique, nous ne mettons pas nos propositions au débat avec les « *présidentiables* », mais avec les salarié.e.s, les retraité.e.s et les sans-emplois. Autrement dit, ceux qui créent ou ont créé la richesse de notre pays.

Un constat purement idéologique



La problématique de la compétitivité

Pour nos éminents spécialistes, l'année 2000 aurait été une année de basculement. Avant, nous aurions eu une compétitivité forte, mais ensuite elle aurait décliné. Cette détérioration serait dûe, notamment, à l'impact des 35 heures, au droit du travail et aux dépenses publiques. 2015 présenterait un nouveau tournant avec un redressement de la compétitivité grâce aux réformes antisociales de Hollande et de Macron. Il en a été de la création du CICE, de la baisse de l'impôt sur les sociétés et de la loi El Khomri sur la flexibilité du travail. Cela se serait traduit par une attractivité de la France pour les investissements étrangers. Or, ce constat est sujet à caution.

Qu'est-ce que la compétitivité ?

« Le thème de la compétitivité est un marronnier de débats de politique économique »¹. Le Conseil d'Analyse Economique nous dit que « la définition générale retenue de la compétitivité d'une nation est la capacité à améliorer durablement le niveau de vie de ses habitants et à leur procurer un haut niveau d'emploi et de cohésion sociale »². Mais les auteurs de ce rapport ne cachent aucunement « les réserves méthodologiques que le concept suscite »³. Ils dénoncent ainsi une dangereuse obsession de compétitivité. Vide de sens, elle ne symbolise que les stratégies patronales afin de libéraliser tout ce qui peut l'être ...

La notion de compétitivité comporte deux dimensions : la compétitivité prix et la compétitivité hors prix. **La compétitivité prix** résulte :

- Des coûts de production, à savoir du coût du capital avec son corollaire la financiarisation⁴, le salaire avec les cotisations sociales⁵ et le coût des consommations intermédiaires telles que l'énergie, les matières premières, les composants et les équipements achetés.
- De la productivité, à savoir la productivité du travail qui rapporte le produit du travail à la dépense de travail, et la productivité du capital et plus exactement l'efficacité du capital.

¹ ATTAC. En finir avec la compétitivité – octobre 2022.

² CAE. La Compétitivité – La documentation Française 2003 p 8.

³ Idem p 11.

⁴ Fédération CGT des Sociétés d'Etudes, brochure n°40 : Coût du capital et financiarisation et brochure 41 : Coût du capital, le guide du militant.

⁵ Ce que les néolibéraux appellent indirectement « coût du travail ».

- Des coûts des transports.
- Du taux de change.

La compétitivité hors prix résulte, elle :

De la qualité des produits, de leur degré d'innovation technologique, de l'adaptation à la demande...

Voilà en quelques mots comment on peut définir la compétitivité.

Evaluation de la compétitivité

La notion de compétitivité englobe de nombreuses variables économiques différentes. Sa mesure s'en révèle difficile. Certaines institutions tentent de le faire comme le World Economic Forum ou encore l'INSEE. Cette dernière a choisi d'observer la balance commerciale. Dans ce cadre, elle note que la compétitivité s'est dégradée depuis 2000, puis s'est stabilisée à partir de 2010. Cette dégradation serait liée autant à la force des importations qu'à la faiblesse des exportations. Les raisons en seraient la détérioration de la compétitivité prix, comme les Etats-Unis (2000-2005), le Japon, le Royaume-Uni ou encore l'Italie. Seule, effectivement, l'Allemagne a pu résister grâce notamment aux conséquences du rattachement de la RDA à l'Allemagne de l'Ouest.

La compétitivité prix

C'est celle avec laquelle le patronat tente d'imposer sa vision notamment au travers du fameux « *coût du travail* ».

Ainsi, selon Rexecode le coût de l'heure de travail en euros au 4ème trimestre 2019 serait :

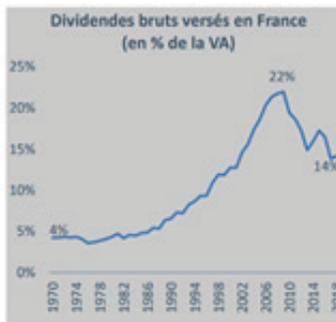
	France	Allemagne
Industries et services marchands	37,46	37,03
Industries	38,64	41,78

Il faut aussi comprendre que c'est l'industrie qui porte essentiellement l'exportation. En fait, les différences entre les compétitivités prix de chaque pays ne portent en réalité que sur la structure du coût du travail, à savoir sur la répartition entre les salaires directs et financements de la protection sociale.

Contrairement à ce que voudrait nous faire croire le patronat, la compétitivité des entreprises n'est pas liée au poids des « charges sociales ». Les comparaisons internationales montrent que la part salariale dans la valeur ajoutée ne dépend pas de l'importance des cotisations sociales.

L'évolution du coût salarial unitaire, qui rapporte le coût horaire à la productivité du travail est révélateur. Et bien entendu, le coût du capital dans les analyses du patronat est totalement absent⁶.

En 1970, 4 % de la Valeur Ajoutée rémunérait les actionnaires, 22 % en 2009 et 14 % en 2018.



En 2018, le coût du capital a consommé 20 % de la Valeur Ajoutée, lorsque les cotisations patronales en représentaient 15%.

L'impact des 35 heures

Les économistes néolibéraux et le patronat n'ont jamais cessé de vouloir remettre en cause les 35 heures au motif qu'elles auraient eu un impact négatif sur la compétitivité. C'est d'ailleurs ce qu'affirme SYNTEC. On cherche à en faire la cause de tous les maux de l'économie française et ce, contre toute évidence.

Il ne s'agit pas ici d'entrer dans le débat sur la réduction du temps de travail. Nous avons déjà écrit beaucoup sur cette question⁷, mais de donner quelques éléments sur le fait que les 35 heures n'ont pas eu d'impact négatif sur la croissance de l'activité en France.

⁶ Fédération CGT des Sociétés d'Etudes, brochure n°40 p 49.

⁷ Cahier CGT : les 2 propositions pour les 32 heures et la réduction du temps de travail; brochure fédérale CGT n°42 : 32 heures, le guide du militant; Note de l'espace international sur la réduction du temps de travail : la réduction du temps de travail dans le monde : une idée qui gagne du terrain.

L'OFCE⁸ note qu'entre 1998 et 2002 dans le secteur privé, «loin de s'effondrer, la croissance d'activité dans ce secteur s'est au contraire fortement accélérée, passant de 1,8% avant 1997 à 2,6% après, connaissant même un pic au cours de la période de mise en place et d'instauration des 35 heures (2,9% en moyenne annuelle).

Par ailleurs, il est à noter que dans le top 5 des meilleures années enregistrées par le secteur marchand français au cours des 30 dernières années, 3 se situent dans la période 1998-2002 si l'on retient comme critère la croissance du PIB et 4 si le critère retenu est celui des créations d'emplois »⁹.

Et d'ajouter : « la mise en place des lois Aubry n'a donc pas engendré de baisse de compétitivité de l'économie française »¹⁰, et ce d'autant qu'elle s'est accompagnée d' « une organisation temporelle plus flexible permettant une amélioration de la productivité horaire du travail, [...] »¹¹. « Ainsi, entre 1997 et 2002 [...], la France a amélioré sa compétitivité prix et par là ses parts de marché dans le commerce mondial¹² ». Si effectivement la France a connu une chute de ses parts de marché, elle est liée aux exportations françaises eu égard aux taux de change nominal.

En tout état de cause, les 35 heures ont créé des emplois : au moins 350 000¹³. En réalité, ce sont 1,8 millions d'emplois qui ont été créés à cette période dans le secteur privé¹⁴.

Evolution de l'emploi privé, en millions, 1950-2017



8 Les 35 heures ont-elles réellement « plombé » l'économie française – 27 novembre 2013.

9 Idem.

10 Idem.

11 Idem.

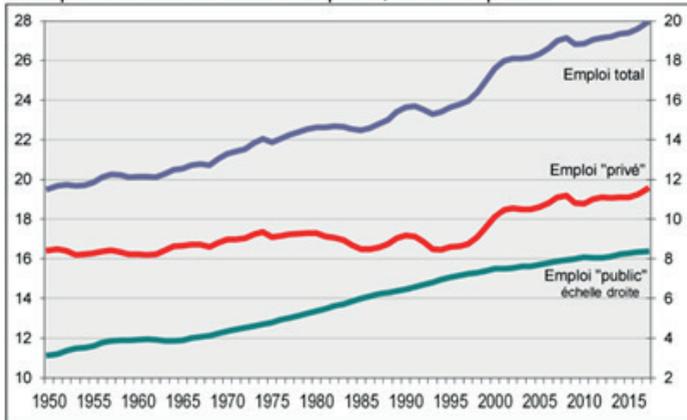
12 Idem.

13 INSEE-Economie et statistique : « les effets de la RTT sur l'emploi : des simulations ex ante aux évaluations ex post » – juin 2016.

14 M.HUSSON – Alternatives Economiques – 18 mars 2019.

Notons en plus qu'entre 2008 et 2017, l'activité et la productivité horaire ont progressé à peu près au même rythme, avec un effet neutre sur l'emploi. On peut affirmer que c'est avec le passage aux 35 heures que le secteur privé a recommencé à créer des emplois.¹⁵

L'emploi en France : secteur privé, secteur public



En millions. Source : Insee

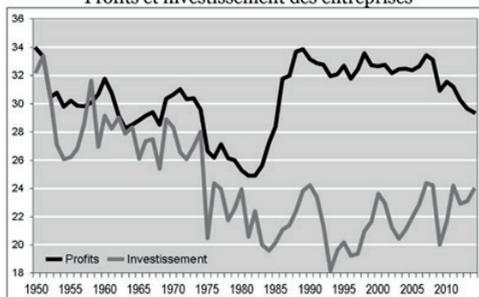
L'emploi en France 1949-2017

	1949-1977	1977-1997	1997-2002	2002-2007	2007-2017
	<i>"trente glorieuses"</i>	<i>"décennies noires"</i>	<i>"35 heures"</i>	<i>"désintensification"</i>	<i>"crise"</i>
Emploi total	2,7	1,7	2,1	0,9	0,9
dont : emploi privé	0,7	-0,5	1,8	0,6	0,4
emploi public	2,0	2,2	0,3	0,3	0,5

En millions. Source : Insee

Les profits se sont maintenus jusqu'à la crise de 2008 après avoir connu une hausse importante. Les investissements, eux, n'ont pas suivi.

Profits et investissement des entreprises



En % de la valeur ajoutée des sociétés non financières. Source : Insee

¹⁵ M.HUSSON – 35 heures : retour vers le futur – A l'encontre 8 mars 2019.

Entre¹⁶ les deux courbes ci-avant, se trouve la part du profit capté par les actionnaires. C'est ce qui n'a pas été à l'investissement. Et c'est bien, là encore, un argument patronal qui prend l'eau. Car les résultats des politiques montrent que libéraliser pour avantager les entreprises ne se traduit pas par des investissements supplémentaires quelles que soient les affirmations patronales. Le problème de l'investissement n'est pas une question de moyens mais de choix de l'intérêt immédiat, celui de l'actionnaire.

On avance que ce sont les entreprises qui créent des emplois. C'est une affirmation purement idéologique. Frédéric Lordon rappelle que « *les entreprises n'ont aucun moyen de créer par elles-mêmes des emplois qu'elles offrent : ces emplois ne résultent que de l'observation du mouvement de leurs commandes dont, évidemment, elles ne sauraient décider elles-mêmes, puisqu'elles leur viennent du dehors* »¹⁷.

Dans cette même logique, nos néolibéraux laissent entendre que les français seraient des « paresseux ». Pourtant, les chiffres montrent que ceux-ci sont très productifs. Ainsi, en 2019¹⁸, ils ont produit 11% de richesses de plus qu'un britannique, 12% de plus qu'un allemand, 27% de plus qu'un japonais...

L'enquête emploi de l'INSEE montre que le salarié français a travaillé 34,8 h par semaine, la moyenne de la zone euro étant de 34,9 h. En Allemagne, ils travaillent 34,1 h.

Mais les néolibéraux ne considèrent que les salaires à « *temps plein* », pour mieux légitimer leur analyse. Effectivement, les français travaillent moins que les Allemands. Ils travaillent aussi moins longtemps en Europe. Il faut donc examiner les temps partiels. Sans multiplier les chiffres¹⁹, on peut dire qu'en France :

- Le temps de travail à temps plein est le plus court d'Europe.
- Un temps de travail à temps partiel plus long que la moyenne.
- Une proportion de travail à temps partiel inférieur à la moyenne.

Et malgré ou grâce à ces caractéristiques, le salarié français reste plus productif.

16 M.Husson, *réduction du temps de travail, emploi et répartition des revenus, A l'encontre*, 3 mai 2016.

17 Les entreprises ne créent pas d'emploi, blog Monde diplomatique, 26 février 2014.

18 Guillaume Duval, *L'impassé, Comment Macron nous mène dans le mur. Les liens qui libèrent 2021*.

19 *Idem*.

Le droit du travail

Les droits des travailleurs sont devenus des variables d'ajustement. Cela fait déjà plusieurs années que l'on détricote le Code du travail pour soi-disant « fluidifier » le marché du travail. On a ainsi fait de la flexibilité, de la mobilité géographique, du temps de travail... le graal de la compétitivité.

Pourtant aucune étude sérieuse n'établit un lien entre baisse des garanties sociales pour les travailleurs et augmentation de la compétitivité. La France est, par conséquent, dans la moyenne.

Les dépenses publiques²⁰

Le 3 décembre 2021, deux économistes statisticiens de l'INSEE, Nicolas Carnot et Etienne Debauche remettent les pendules à l'heure concernant le travail des fonctionnaires dans leur blog²¹.

Face à ceux qui réclament la suppression de milliers de postes dans le public. Non seulement les fonctionnaires seraient improductifs, mais coûteraient à la nation.

C'est d'ailleurs dans ce cadre que l'on détruit peu à peu notre système de santé. 100 000 lits ont été supprimés en 10 ans et pas moins de 6 000 en période de crise sanitaire²². On pourrait malheureusement écrire la même chose concernant l'éducation nationale.

Nos deux auteurs notent que les dépenses publiques et le PIB²³ sont incommensurables. Ils estiment qu'il serait fondé d'abandonner la formule « *part des dépenses publiques dans le PIB* ». Cette formule n'aurait aucun sens puisque :

- La majorité de la production nationale ne provient pas des administrations publiques.
- Les dépenses publiques et le PIB sont deux grandeurs qui ne sont pas homogènes au regard des consommations intermédiaires comptées dans l'une et pas dans l'autre.

²⁰ Nous devons à Jean Marie Harribey les grandes lignes de cette argumentation.

²¹ Alternatives économiques – 9 décembre 2021.

²² C'est d'ailleurs une des raisons qui expliquent la saturation des hôpitaux.

²³ Produit Intérieur Brut. Il mesurerait la production de richesses dans un pays.

Nos deux auteurs expliquent aussi que les administrations publiques produisent « *par elles-mêmes* ».

C'est ce que reprend J.M Harribey quand il écrit : « *L'examen des comptes de la nation montre que l'activité de production exercée sous l'égide des administrations publiques, qui « correspond surtout aux services régaliens, à l'éducation nationale et aux soins dispensés en hôpitaux publics » représente environ 12% de la production nationale totale (500 milliards d'euros sur 4 300 milliards en 2019), et 18% de la valeur ajoutée brute totale (390 milliards sur 2 160 milliards)²⁴ ».*

On ne saurait être plus clairs quant à la contribution positive de l'administration publique dans l'activité économique.

Enfin, les auteurs de l'INSEE remarquent que les administrations publiques achètent aux entreprises privées. Ainsi, si « *les soignants produisent du soin à l'hôpital, [...] l'hôpital achète matériel et médicaments aux entreprises privées et la Sécurité Sociale paie la médecine de ville libérale²⁵ »*. Et les auteurs de l'INSEE écrivent : « *dans le cas de la France, le financement public de biens et de services marchands représente ainsi environ 150 M d'€ en 2019, à comparer aux 500 M d'€ de production directe des APU²⁶ »* .

Penser que les augmentations des dépenses publiques auraient un effet négatif est absurde. En 2019, les dépenses publiques représentaient 55,4% du PIB. Certains en déduiraient que le poids de l'économie privée représenterait 44,6% du PIB. C'est inexact. En réalité, le fonctionnement de l'appareil d'état ne représente que 23% du PIB. En effet, l'essentiel des dépenses publiques est réinjecté dans l'économie privée. Les sommes perçues d'un côté par l'état sont redistribuées de l'autre.

En prenant l'exemple de la santé, les auteurs montrent que les dépenses totales de consommation sont voisines entre plusieurs pays européens comme l'Allemagne (9,3% du PIB), la France (9,3% du PIB), la Suède (7,3% du PIB), mais c'est la répartition entre :

- La production de santé publique (*respectivement 0,5%, 2,9% et 5,1% du PIB*),

24 L'INSEE remet les pendules à l'heure sur le travail des fonctionnaires – 21/12/2021.

25 Idem.

26 Blog.insee.fr/dans quelle mesure les administrations publiques contribuent-elles à la production.

- La production marchande financée par les administrations publiques (6,2%, 4,3% et 1,4%),
 - Celle financée par les ménages (2,6%, 2,1% et 1,3%),
- qui sont, à l'évidence, différente d'où la difficulté de faire des comparaisons européennes voire internationales.

Nous terminerons ce tour d'horizon en citant une fois de plus J.M. Harribey :

« D'abord, les impôts et cotisations ne sont pas prélevés sur le produit marchand mais sur le produit total déjà augmenté du produit non marchand. Ils sont le paiement de « suppléments obligatoires » que constitue notamment la valeur ajoutée monétaire non marchande.

Ensuite, ces impôts et cotisations jouent un rôle comparable au paiement des marchandises dont les acheteurs s'acquittent du prix.

La seule grande différence est que, dans le cas des marchandises, le paiement est individuel et il ne suppose qu'un pouvoir d'achat, tandis que, dans le cas des services monétaires non marchands, le paiement est collectif et il suppose la décision politique de les produire et ensuite le consentement démocratique aux prélèvements²⁷ » .

Il serait difficile de ne pas évoquer la réforme de l'assurance chômage, d'une « violence sociale par décret ». Il faudra cotiser plus longtemps sur une période plus courte avec une indemnisation encore moins importante. Les baisses d'allocations liées à cette réforme iraient de 7% à 50%. Selon la trajectoire passée de l'allocation, la perte moyenne est évaluée à 24%. Et ce alors que c'est bien le patronat qui est responsable de cette situation.

On peut aussi examiner les prestations liées aux minima sociaux destinées aux pauvres. En 2017, ils représentaient 27,2 milliards d'euros, soit 1,2% du PIB. Et sur les 54% du PIB de dépenses, cela représente 2,2% du total. Il serait là aussi difficile d'écrire que la France est généreuse avec ses pauvres.

Les autres dépenses de protection sociale correspondent surtout à une mutualisation pour organiser la solidarité entre les actifs et les chômeurs, malades et bien portants...

27 L'INSEE remet les pendules à l'heure...déjà cité.

Et ces prestations sont proportionnelles aux revenus d'activité des personnes concernées. Diminuer ces dépenses sociales obligerait à des assurances individuelles beaucoup plus chères et donc source d'inégalité. D'une certaine façon, le fait que la France ait des dépenses publiques importantes est dû au caractère universel de nos systèmes sociaux.

Le haut niveau des dépenses publiques permet aussi de corriger quelque peu les déséquilibres territoriaux grâce aux redistributions. Ainsi, en 2018, le PIB par habitant d'Ile de France représentait près du double de la moyenne de la France Métropolitaine, alors que le revenu par habitant n'est supérieur que de 10,2% par rapport à la moyenne française. C'est le rôle des politiques publiques de redistribuer...

Sauf à vouloir exclure et marginaliser une partie de la population, les dépenses publiques sont un élément important pour notre société. Et ce, d'autant que leur niveau élevé n'appauvrit, en aucun cas, les salariés dits aisés. Mais il est vrai que cela s'oppose à toute logique néolibérale.

Le CICE

Le Crédit d'Impôts Compétitivité Emploi a été instauré en 2013 par Jean-Marc Ayrault après la publication du rapport Gallois. En 2019, il est pérennisé sous une autre forme : allègement de cotisations patronales sur les bas salaires. L'objectif était et reste d'investir, de gagner en compétitivité et de créer des emplois. Le rapport du comité de suivi du CICE en 2018 montre qu'entre 2013 et 2017, les entreprises ont « *bénéficié* » de près de 85 milliards d'euros économie d'impôts sur les bénéfiques. Malgré cette manne financière, l'impact sur l'emploi a été nul, voire négatif.

Ainsi, le Laboratoire Interdisciplinaire d'Évaluation des Politiques Publiques conclut à un effet global significativement négatif. La Fédération Travail Emploi et Politiques publiques²⁸ conclut à un « *effet positif sur l'emploi d'ampleur modérée* ». C'est le moins que l'on puisse dire puisque 108 000 emplois en moyenne auraient été créés ou sauvegardés sur la période 2013-2015... soit un coût de 442 000 euros par emploi.

²⁸ Dépend du CNRS.

Ces emplois auraient été créés ou maintenus que dans les grandes entreprises.

L'OFCE est plus optimiste puisqu'il estime qu'entre 2013 et 2015, le CICE aurait permis de créer ou de sauvegarder entre 145 000 et 339 000 emplois.

Mais c'est une fourchette qui intègre les effets induits en termes de consommation pour ces emplois créés ainsi que les emplois qui auraient été de toute façon créés. Et quid de la compétitivité... pas grand-chose en réalité si l'on en croit COE-Rexecode, le rapport économique, social et financier annexé au projet de loi de finances 2019 ou encore les économistes du Trésor. En réalité, les intentions importantes en matière d'investissement se sont révélées être de la poudre de Perlimpinpin.

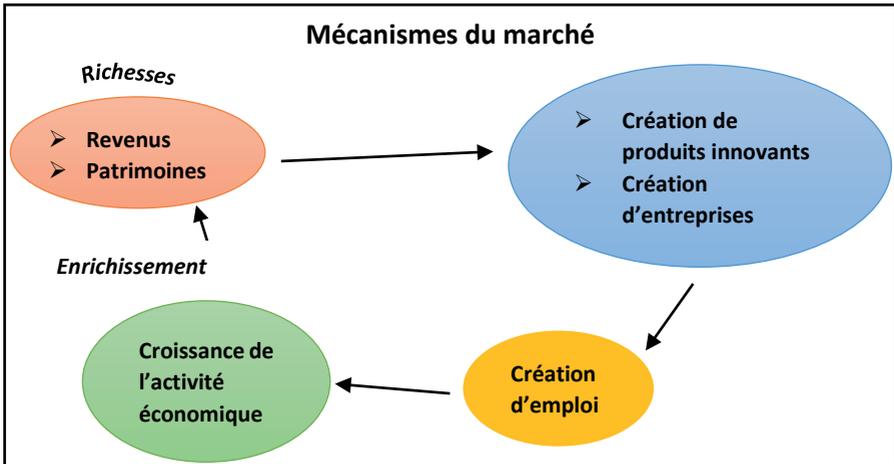
En fait, le creusement du déficit commercial est essentiellement dû non pas à un problème de compétitivité mais à un sous dimensionnement de l'appareil de production concernant l'industrie manufacturière.

La transformation du CICE en 2019 en pérennisation de baisse des cotisations patronales s'est traduit par un doublement du coût budgétaire, avec d'un côté la créance de CICE pour les années précédentes et de l'autre, la réduction des cotisations sociales pour l'année 2019. Et le Trésor explique qu'à long terme cette bascule n'aura aucun effet sur l'activité et sur l'emploi.

La baisse de l'impôt sur les sociétés

La suppression de l'Impôt de Solidarité sur la Fortune, impôt créé en 1982, et les baisses d'impôt sur les sociétés relèvent d'une logique économique bien particulière. Le dynamisme de l'économie et sa capacité à innover passerait par la conservation par les riches de leurs revenus et de leur patrimoine. On troque une politique de redistribution par une politique fiscale.

Grâce au mécanisme du marché, les riches conservent leur richesse pour innover et favoriser l'activité économique. C'est la fameuse théorie du ruissellement, théorie qui ne fonctionne pas.



Il n'y a eu aucune accélération de la croissance, le chômage est resté endémique, la pauvreté et les inégalités se sont creusés.

La loi El Khomri sur la flexibilité

Il s'agissait pour la ministre Myriam El Khomri de rendre plus flexible le marché du travail. Lutter contre le chômage et s'adapter aux nouvelles contraintes économiques nécessitaient, selon cette dernière, de reporter l'incertitude économique sur les salariés en réduisant au maximum les contraintes légales en termes de protection de l'emploi. Ainsi au motif que les entreprises ont peur d'embaucher, la loi facilite les licenciements.

Pourtant, les études menées par l'OCDE²⁹ ne démontrent aucun lien entre embauches, licenciements et taux de chômage. Il paraît curieux qu'un employeur en décidant d'embaucher pense déjà à licencier. Un employeur décide de recruter avec l'objectif de répondre à des carnets de commandes. C'est d'abord une question liée aux débouchés des entreprises, sauf à croire que seule « l'offre crée sa propre demande³⁰ ».

Pour la ministre du travail les travailleurs étaient protégés plus que de raison. Les économistes de l'OCDE montrent que la France, avant cette loi, se situait dans la moyenne des pays de l'OCDE. D'ailleurs, les salariés allemands étaient alors davantage protégés que les salariés français.

²⁹ Organisation de Coopération et de Développement Economiques.

³⁰ Comme l'affirmait Jean Baptiste Say.

A ce moment-là, en France 80% des embauches se faisaient déjà en CDD. Même si la norme est restée le CDI. La précarité était déjà bien développée, y compris dans la fonction publique. Il faut aussi compter avec l'explosion de l'intérim.

Pour le patronat, l'instabilité de l'emploi serait devenue la norme et devrait se généraliser. Les mobilités « *contraintes* » sont toujours en hausse, dues aux licenciements et aux contrats précaires.

Il s'agit de satisfaire les besoins des actionnaires qui veulent s'assurer une rémunération rapide. En effet, le principal facteur de la loi El Khomri reste avant tout la financiarisation de l'économie. Les marchés financiers ne s'intéressent qu'aux rendements de court terme des valeurs actionnariales³¹.

Dans cette configuration, le salarié se voit obligé d'accepter de s'inscrire sur ce marché du travail. Il va en subir les nouvelles formes d'organisation du travail et de la production. On va faire appel à son « *autonomie* » et à son « *esprit d'initiative* » pour mieux faire passer la pilule. Il est transformé en « *prestataire de service* ». Un des objectifs du patronat est de faire la promotion de la libre concurrence entre les travailleurs.

³¹ Brochure fédérale n°40 : coût du capital et financiarisation.

Compétitivité et prospérité

Qui crée la richesse?

a. La richesse

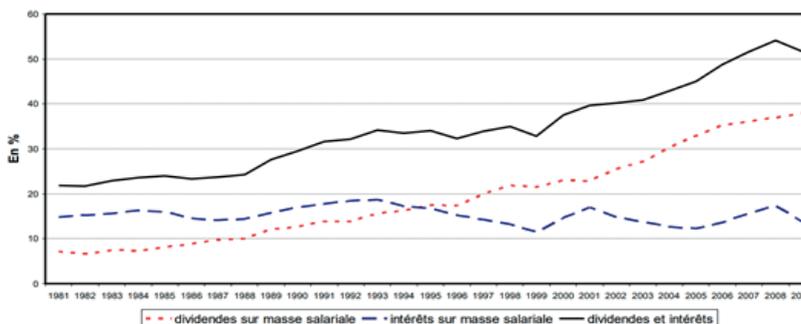
Selon nos auteurs, la richesse et plus exactement la valeur ajoutée serait produite par les entreprises. Ce n'est pourtant le cas que pour les néolibéraux. En effet, c'est le travailleur qui seul crée de la richesse par son travail. Sans salarié, aucune richesse ne pourra être produite.

La valeur ajoutée des sociétés financières a augmenté de 2,8% (2,6% en 2018³²). Le taux de marge³³ a augmenté de 33,2%... grâce notamment au CICE. Le plus important reste l'appréciation de la part du travail dans la valeur ajoutée. Elle oscille autour de 68%³⁴, après avoir reculé de 10 points entre 1982 et 1989 (à 64%). Chaque point des sociétés non financières représente 10 milliards d'euros par an, alors 10 points de baisse des salaires dans la valeur ajoutée de ces entreprises représentent 100 milliards d'euros par an³⁵.

Selon la Banque de France, si la part du salaire dans la valeur ajoutée est aux alentours de 68% dans les services, elle n'atteint que 59%³⁶ dans les branches manufacturières... en sachant que ce sont celles-ci qui portent pour l'essentiel les exportations de la France.

On peut estimer que 3 à 5 points de PIB sont passés du travail au capital. Deux tableaux illustrent les seules questions qu'il s'agit de poser.

Dividendes distribués et intérêts versés en % de la masse salariale



32 Chiffres tirés du rapport annuel – septembre 2020 du Haut Conseil de Stabilité Financière p 25.

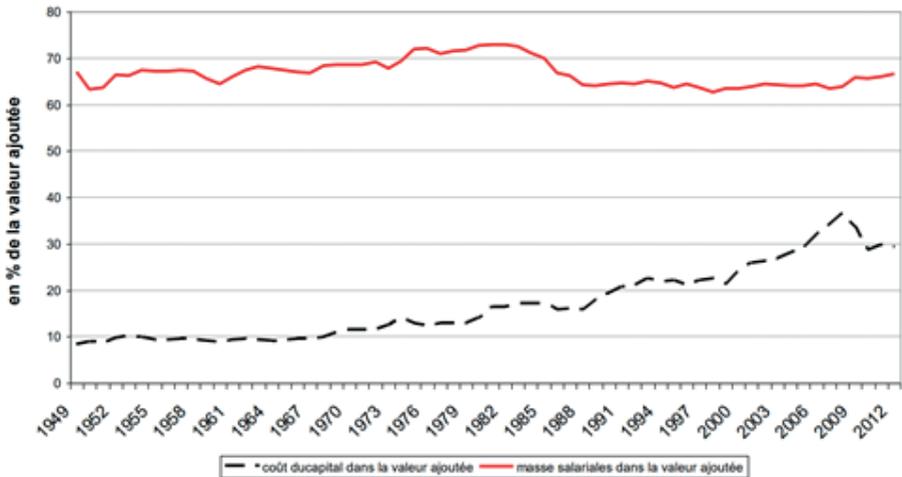
33 Taux de marge = EBE/Valeur ajoutée.

34 Banque de France, billet n°65-p 9/05/2018.

35 Note CGT sur les salaires et le pouvoir d'achat – 13 juin 2013.

36 Banque de France, op cité.

Coût du capital et masse salariale



b. L'emploi

Concernant l'emploi, que le secteur privé soit le numéro 1 des emplois en France n'a rien d'extraordinaire puisque nous sommes dans une société capitaliste engluée dans le néolibéralisme depuis les années 80. Mais ce qui doit nous interroger, c'est la qualité de l'emploi. Nous pouvons que trouver curieux que cette notion multidimensionnelle ne soit pas abordée : les salaires, l'accès à la formation, les conditions de travail, la conciliation vie familiale/vie privée...

De ce point de vue, la multiplication des contrats précaires, l'intensification du travail depuis les années 90 et la flexibilité synonyme d'insécurité ne peuvent que nous interroger sur la déconstruction à l'œuvre du modèle français hérité du Conseil National de la Résistance.

c. Les exportations

Certes, plusieurs dizaines de milliers d'entreprises (128 323 entreprises selon les auteurs) ont réalisé des centaines de milliards d'euros d'exportation (428 mds € toujours selon les auteurs) en 2020. Pourtant, il n'y a pas de quoi se réjouir outre mesure. On ne peut que noter une « sous-performance marquée des exportations françaises³⁷ ».

³⁷ Banque de France – bloc note Eco – billet 227 – 18/08/2021.

Ainsi, Antoine Berthou et Guillaume Gaulier note qu' « au quatrième trimestre 2020, elles étaient encore inférieures de presque 10% à leur niveau du 4ème trimestre 2019, tandis que les exportations des trois autres pays [Allemagne, Italie, Espagne] avaient quasiment récupéré leur niveau d'avant-crise³⁸ ». Cela serait dû à une spécialisation sectorielle plus que défavorable dans la crise sanitaire.

Dans un contexte de désindustrialisation et d'externalisation, la spécialisation française se serait accentuée dès le début des années 2000. Ainsi, « en 2019, avant la crise sanitaire, l'aéronautique contribuait à hauteur de 39% au total des excédents de la France³⁹ ». Si on y ajoute le cosmétique, les boissons et la pharmacie, l'excédent sur ces quatre activités atteint 79%.

On peut justement parler d' « aérodépendance » ... qui a coûté cher en 2020. Et il n'est pas sûr que ces mêmes activités pourront continuer de porter les exportations françaises comme elles le font aujourd'hui.

Nos auteurs, par leur soi-disant « démonstration par le commerce extérieur » aligne quelques chiffres sans la moindre analyse. Cela leur permet d'oublier des éléments fondamentaux sur la question de la compétitivité. Ils laissent même entendre que les coûts salariaux seraient la cause du déficit de la balance commerciale.

Selon les données de la Commission Européenne, sur les deux dernières décennies, les coûts unitaires de main d'œuvre⁴⁰ se sont accrus de 31,2% en France. Cette hausse dans la zone euro a été de 34% dont 44,5% en Italie, 33,6% aux Pays-Bas...Seule l'Allemagne fait mieux avec un 29% d'augmentation⁴¹. Deux points d'écart ne peuvent suffire à expliquer une balance commerciale dans le rouge depuis ces deux décennies. Dans le même temps, les coûts salariaux ne se sont accrus que de 9,5% aux Etats-Unis, de 0,6% au Mexique, voire baisser de 15,6% en Turquie et de 30,4% au Japon. Nous obtenons ces résultats en convertissant ces coûts en euros. C'est important de l'écrire parce que c'est la question de l'euro qui se pose.

³⁸ Idem.

³⁹ Idem.

⁴⁰ Coût qu'il faut dépenser pour payer la main d'œuvre afin de produire un euro de richesse : Salaire net + cotisations sociales salariales et patronales par heure de travail.

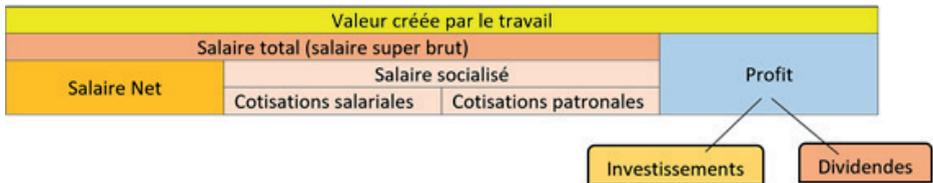
⁴¹ Guillaume Duval – l'impasse – comment Macron nous mène dans le mur – les liens qui libèrent 2021.

En effet, ces différences sont le reflet de l'évolution du taux de change de l'euro avec les autres monnaies. En 2000, un euro valait 0,9 dollar. Il est monté à 1,8 en 2008 pour stagner aujourd'hui à 1,2. D'où la baisse de compétitivité et le processus de délocalisation.

Personne n'a, bien sûr, trouvé à redire d'un euro fort...puisque cela permet d'acheter du pétrole, de l'électronique...à bas prix, électronique dont nous nous sommes depuis longtemps débarrassés. Cet euro fort a été un élément de plus dans le processus de désindustrialisation.

Le système social

De la même façon, affirmer que les entreprises sont le premier financeur du système social et à l'action publique n'est pas juste. Ces fameux prélèvements obligatoires sont, en fait, du salaire différé. Que ce soit les cotisations, impôts, taxes... tout est prélevé sur la valeur ajoutée créée par le seul travail⁴².



Toute répartition de la valeur ajoutée est donc prise sur le travail. Le PIB n'est que la somme des valeurs ajoutées des entreprises. Il exprime en fait la valeur attribuée au produit du travail. La part de la valeur ajoutée consacrée aux dividendes a presque triplé en 20 ans, celle destinée à la rémunération du travail a diminué comme celle revenant à l'état via les impôts et taxes⁴³.



85% c'est la part des bénéfices versés aux actionnaires. [30% en 1980]

2€ versés dans l'économie pour chaque nouvel investissement [0,50€ en 1980] →

Alimentation de la spéculation boursière.

⁴² Cf. Brochure n°2 mars 2010- La crise économique c'est eux, la solution c'est nous.

⁴³ Livret – Les salaires c'est maintenant – Fédération CGT des Sociétés d'Etudes – Novembre 2021.

Derrière leur « *coût du travail* »,
Il y a le coût de la protection sociale,
Cotisations appelées charges
Pour mieux se dérober à la logique de solidarité.



L'épanouissement personnel des salariés

A partir d'une enquête d'OpinionWay en 2020, nos auteurs nous expliquent qu'il fait bon vivre dans l'entreprise. C'est un peu limite de se baser sur une enquête pour généraliser un point de vue. Selon l'étude réalisée par l'Institut Think⁴⁴, 44% des actifs français ne trouvent pas de sens dans leur travail, le *brown out*. 26% des actifs s'ennuient, le *bore out*. A ce manque de motivation, s'ajoute un taux de stress en pleine croissance qui touche un salarié sur deux. Enfin, le surmenage touche 24% des actifs. Enfin, à partir de cette étude, on peut en déduire que 62% des travailleurs sont heureux dans leur vie personnelle et moins de 50% dans leur vie professionnelle.

Seuls 23% des actifs se disent très satisfaits de leur situation professionnelle et 18% très insatisfaits. Il n'y a que 51% des actifs satisfaits du point de vue de la reconnaissance pour le travail effectué. Pour les critères de rémunération, de gouvernance et de relations, l'insatisfaction atteint respectivement 57%, 58% et 56%. Enfin, 2 salariés sur 10 sont au bord du *burn out*.

Cette situation est notamment due au fait que l'organisation taylorienne du travail est encore une dure réalité⁴⁵. Ce type d'organisation du travail touche aussi bien le secteur secondaire que le secteur tertiaire.

Le salarié a besoin de reconnaissance de son travail dans son activité professionnelle. Ils attendent que l'utilité et la valeur de leur travail soit reconnues socialement. Le travail est, sans aucun doute, une des sphères dans lesquelles l'individu construit en partie son identité.

⁴⁴ Change the work – <https://changethework.com/2017/11/22/>.

⁴⁵ France Stratégie- Avril 2017.

C'est pourquoi, les attentes quant à la reconnaissance y sont fortes⁴⁶ . Il existe des traits tayloriens dans les organisations du travail dites apprenantes et celles en Lean production. Même si, une enquête européenne de 2015⁴⁷ montre que, les salariés se montrent plus satisfaits dans le cas de la première organisation du travail, certains problèmes demeurent.

L'organisation en Lean demande aux salariés de s'adapter sans cesse pour répondre aux fluctuations du marché. D'où des conditions de travail stressantes qui conjuguent intensité du travail, manque de temps et faibles marges de manœuvres.

Michel Gollac note que cette organisation du travail a fortement augmenté entre 1984 et 2013, passant de 22% à 47%. De plus, sur la même période, la part des salariés soumis à des contraintes marchandes sur le rythme de travail est passé de 39% à 69%.

Il faut aussi comprendre que les salariés n'ont pas tous le même rapport au travail⁴⁸ . Il y a ceux pour qui le travail est synonyme d'identité et d'autres, plus nombreux pour qui, c'est un élément parmi d'autres d'épanouissement.

Il est nécessaire de considérer le rôle des managers à l'origine de déni de reconnaissance et donc de souffrance au travail. Sexisme et mépris social sont de mise.

Dans ce cadre, l'épanouissement au travail semble en réalité relever d'une forme d'aliénation. Axel Haneth écrit ainsi : « *on ne peut s'empêcher de soupçonner que le déplacement de la reconnaissance sert avant tout à susciter un nouveau rapport à soi qui incite à assumer volontairement des charges de travail considérablement accrues*⁴⁹ » .

44% des actifs – absence de sens au travail.

57% des actifs – Insatisfait de leur rémunération.

26% des actifs – bore out.

46 Hand Guegen, Guillaume Malochet, Dominique Meda, Laetitia Sibaud, Michel Wiewiorka, Travailler au 21ème siècle. Des salariés en quête de reconnaissance – Robert Laffont 2015.

47 Michel Gallec, Serge Volkoff, les conditions de travail, La découverte 2014.

48 Dominique Meda, Patrice Vendramon, Réinventer le travail, PUF 2013.

49 A. Haneth, la société du mépris, vers une nouvelle théorie critique. La découverte 2006.

Depuis 2015, le redressement !!!

Des réformes antisociales pour plus de profit

Nos auteurs font un lien entre la création du CICE, la loi El Khomri, la loi Pénicaud, la baisse de l'impôt sur les sociétés, la réforme de la formation professionnelle... et un redressement de la compétitivité. Ces contre-réformes auraient, depuis 2015, été favorables au développement de l'économie. En tous les cas, c'est en 2015 que l'administration fiscale a procédé à des redressements fiscaux record portant sur 21,2 milliards d'euros, soit 1,4 milliard de plus qu'en 2014. Certaines mauvaises langues pourraient faire un lien entre ce redressement et une fraude fiscale exceptionnelle. De la même manière, c'est à ce moment qu'explose le travail dissimulé qui a coûté à l'URSSAF 460 millions d'euros.

Plusieurs années de crise marquées par la survenue, en 2008 et 2009, de la récession la plus sévère depuis la dépression des années 30 ont laissé dans l'économie des traces indélébiles. Il s'en est suivi un rebond jusqu'en 2011, puis un lent redressement depuis 2013.

Depuis la crise financière de 2008, l'insuffisance de la demande liée à une politique de l'offre et la baisse des gains de productivité n'ont pas permis à l'économie française de se sortir de la crise.

2015 et 2016 sont en même temps, loin d'être un retournement de conjoncture. Chacun s'accorde à dire qu'il s'agit d'une vraie fausse reprise. Malgré les mesures antisociales prises par le gouvernement, l'investissement n'a pas décollé. C'est comme souvent en France, c'est le dynamisme de la consommation qui a permis de sauver les meubles. La baisse des prix de l'euro, la dépréciation de l'euro, conjuguées à la politique de l'offre, ont permis un redressement des taux de marge des entreprises exportatrices, sans vraiment d'effets positifs sur l'activité économique française en termes d'emplois.

Nous avons largement expliqué dans les pages précédentes la nocivité du CICE et la loi El Khomri, nocivité liée à une appréciation erronée et dogmatique de ce que représentent les cotisations sociales, la flexibilité et les baisses d'impôts sur les sociétés dans l'activité économique. Nous n'y reviendrons donc pas.

Il reste deux arguments que nos auteurs mettent en avant : la formation professionnelle/l'apprentissage et le problème d'attractivité.

La formation professionnelle et l'apprentissage

Il est curieux que ces auteurs encensent cette dernière réforme. Certes celle-ci peut être appréhendée comme une réforme libérale⁵⁰. Cette réforme est simplement l'aboutissement d'une logique d'individualisation, de marchandisation et de confiscation par l'état au détriment du paritarisme.

Pour mieux faire passer cette réforme, l'exécutif explique qu'il s'agit du second volet des mesures prises au nom de la « *sécurisation de l'emploi* ». Ainsi, cette réforme s'est inscrite dans le prolongement de la déconstruction du code du travail. Elle y inclura la réforme de l'apprentissage et celle de l'assurance chômage.

Le gouvernement s'est exonéré de toute évaluation de la réforme précédente puisque l'objectif était de faire reposer tous les risques sur la personne. Avec la monétisation du CPF, la formation devient un objet de consommation, avec une impossibilité de peser sur les choix collectifs. Cette réforme introduit de nombreux changements⁵¹.

On ne peut que souligner que ce changement qui est loin de faire l'unanimité, y compris du côté patronal, se traduit par la baisse des financements mutualisés et des fléchages quelque peu arbitraires sur certains dispositifs. Cette situation nous oblige dans les OPCO à gérer la pénurie de financement.

Cela se conjugue avec une déréglementation de la construction des diplômes, de la marchandisation de la formation professionnelle initiale via, notamment, l'apprentissage.

En fait, l'Etat reprend peu à peu en main, le financement de la formation professionnelle dans une logique de baisse artificielle du chômage via des formations sans lendemain. Pas vraiment de quoi pavoiser sur la formation professionnelle...

⁵⁰ Djamel Teskouk – Didier Gelot 1971-2021 – Retour sur 50 ans de formation professionnelle - Ed du croquant – 2022.

⁵¹ La réforme de la formation professionnelle – brochure fédérale n°36 – septembre 2019.

Attractivité

Nos auteurs reprennent le baromètre EY pour souligner que la France serait le premier pays d'accueil des investissements étrangers. Tempérons ce cocorico déplacé par quelques remarques. Certes, selon cette étude, le pays ayant attiré 985 projets contre 975 pour le Royaume-Uni et 930 pour l'Allemagne. Notons en passant qu'en 2014, selon Business France, il y avait 1 014 projets.

Les auteurs notent une augmentation de 17% des investissements étrangers par rapport à 2018. Pourtant, cette étude met en évidence une baisse de 18% par rapport à l'année dernière, contre 12% en Angleterre et 4% en Allemagne.

Les investissements liés à la production industrielle ont, à eux seuls, reculé de 38%. Nous sommes loin d'un retour de la production industrielle tant vantée par les néolibéraux et le gouvernement.

Quant au nombre total d'emplois créés par ces investissements, la France comptabilise 33 500 créations d'emplois contre 59 500 au Royaume-Uni, 47 800 en Espagne et 44 600 en Allemagne. En 2014, près de 30 000 emplois avaient été créés en France par ce type d'investissement.

De la même façon, la valeur totale des investissements se situe à 18 milliards de dollars contre 36 milliards de dollars pour l'Allemagne, 26 milliards de dollars pour la Suède et 20 milliards de dollars pour le Royaume-Uni.

Les investisseurs étrangers viennent en France, notamment au regard de la situation géographique du pays. La France reste une plaque tournante pour répondre au marché européen et à l'Afrique. Ensuite, le crédit impôt-recherche est un élément important pour ces investisseurs. Il leur permet de développer un savoir-faire en recherche et développement grâce à des mesures fiscales d'aide à l'innovation sans création d'emplois. La recherche est ainsi financée par nos impôts et son résultat de celle-ci repart dans le pays de l'investisseur.



La notion de compétitivité est un enjeu de classe. La guerre idéologique que mène le patronat sur le sujet est intense. D'une certaine manière, celui-ci a remporté une première victoire puisque le gouvernement a fait sienne au travers de sa politique de l'offre, les exigences en matière de diminution des coûts pour les employeurs et la restriction des dépenses publiques pour l'Etat.

Pour ce faire, le patronat a utilisé tous les leviers pour défendre son positionnement. Tout y est passé : les rapports, les médias, le « racisme » anti entreprises, le matraquage fiscal ... difficile de faire mieux en la matière.

Ainsi, toute l'armada des économistes plus ou moins distingués, des journalistes pour la plupart aux ordres du capital, des hommes politiques, quelles que soient leurs étiquettes, se répandent partout où ils le peuvent. La violence du ton, la détermination patronale, l'excès dans l'invective n'avaient que pour objet une offensive globale contre le monde du travail. L'idée est de faire céder tous ceux qui s'élèvent contre les politiques d'austérité. Il s'agit de culpabiliser les travailleurs en les rendant responsables de la crise en générale et des problèmes de compétitivité en particulier.

L'enjeu est simple, remettre en cause les conquêtes et les droits sociaux. En effet, pour les capitalistes, c'est ce qui entrave l'économie de marche et l'augmentation du taux de profit. Il faut détruire notre modèle social. Mais nous le savons, gagner une bataille, ce n'est pas gagner la guerre. Cela sera rude, difficile et cruciale, d'où la nécessité de démontrer les arguments purement idéologiques de ceux « d'en face » et d'imposer des solutions.

Cette deuxième brochure a pour ambition d'armer les camarades sur un sujet plus général que celui traité dans la brochure précédente. Plus général mais pas moins important.

Appréhender la crise économique que nous connaissons, c'est tout simplement comprendre le système que nous combattons syndicalement. Bien entendu, cette brochure n'a pas la prétention de livrer une analyse exhaustive de la crise mais de fournir quelques éléments qui permettent de débattre avec les salariés des politiques économiques mises en oeuvre par le gouvernement et des perspectives à envisager.

Si la crise dite des « subprimes » qui s'est déclenchée mi 2007 a surpris par sa profondeur et la rapidité de son extension. Les facteurs qui l'y ont conduit sont une conséquence logique des contradictions même du système capitaliste. C'est ce que nous allons mettre en évidence.





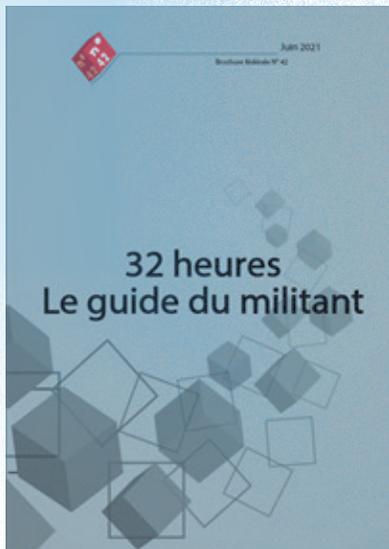
Nous avons déjà, en décembre 2013 avec la brochure n° 16, abordé cette question dans le cadre de la campagne CGT sur le coût du capital. En introduction, nous avons déjà mis en avant la logique patronale sur la question du soi-disant « coût du travail ». Au nom d'un pseudo « impératif Kantien » qui se plaît à distiller des contre-vérités comme immuables, le patronat essaime toujours le même discours qui n'a d'autres fondements que celui de mystifier les rapports de classe. Avec cette nouvelle brochure, notre objectif est de relancer notre campagne sur le coût du capital. Il s'agit en particulier d'armer toujours un peu plus nos camarades pour mener les débats nécessaires avec les salarié.e.s. Nous nous proposons donc de dénoncer le coût du capital pour décrédibiliser la propagande patronale sur le « coût du Travail » et montrer que ce qui coûte cher à l'entreprise et à la société, ce sont les revenus du capital. Pour ce faire, nous nous sommes appuyés sur la journée d'étude qui s'est déroulée le 3 novembre 2020 avec JDS.

La Fédération CGT des Sociétés d'Études a examiné la question du capital et de la financiarisation dans sa dernière brochure. Il s'agissait de donner à l'ensemble des camarades les arguments nécessaires pour aller au débat. Nous avons donc été à la racine de la problématique. De ce point de vue, la brochure n°40 intitulée « *Coût du capital et financiarisation* » est indispensable dans notre combat pour une société plus juste et plus solidaire.

Mais il nous a semblé tout aussi important d'élaborer un guide du militant sur cette question. L'objectif est d'être en capacité de traquer le coût du capital pour déculpabiliser les salarié.e.s qui subissent les campagnes du Medef, par médias interposés, où le « *coût du travail* » pénaliserait la compétitivité.

Dénoncer cette logique qui s'appuie sur une augmentation erronée et rétablir le fait que c'est bien le travail qui crée la richesse, alors que le capital, lui, la ponctionne pour quelques uns, ne suffit plus. Il faut concrètement que chacune et chacun puisse décrypter ce « *coût du capital* » dans son entreprise. C'est ce à quoi doit servir ce guide du militant. Nous espérons qu'il soit d'une réelle utilité dans le combat de classe que nous menons.

« Le capital du travail mort, qui, semblable au vampire, ne s'anime qu'en suçant le travail vivant, et sa vie est d'autant plus allègre qu'il en pompe davantage ».
Karl Marx, le Capital, Livre I, chapitre X



La crise sanitaire

Nous avons effectivement eu droit à un «séisme de magnitude inédite». Mais ce séisme n'est pas dû uniquement à la crise sanitaire. En effet, dès 2019, la crise sociale avec le mouvement des gilets jaunes et la bataille contre la réforme inique sur les retraites s'est conjuguée avec un début de retournement économique. Ainsi, la revue Capital écrivait fin 2018: «*le ciel s'obscurcit, l'horizon se rétrécit, les premières gouttes arrivent...*». La volatilité des marchés, le poids de la dette, une croissance atone pouvaient laisser présager une année 2020 très difficile économiquement. Nous écrivions déjà en juin 2020 :

« Cette crise intervient alors qu'une récession avait commencé en 2019. Un premier grand choc boursier a eu lieu en décembre 2018 d'où une baisse des taux de la réserve fédérale (Fed). Cela a eu pour conséquence une augmentation de l'endettement des entreprises qui ont profité des taux d'intérêt extrêmement bas pour racheter des/leurs actions, s'accaparer d'autres entreprises... En septembre 2019, il y a eu une grosse crise des liquidités à Wall Street. Cela a conduit la FED à injecter des centaines de milliards de dollars pour éviter l'effondrement des marchés. En même temps, la FED a conservé dans son bilan plus de 1300 milliards de dollars de produits toxiques achetés aux banques en 2008-2009 pour éviter d'aggraver la crise financière.

Dans le même temps, nous avons assisté au démarrage d'une crise de surproduction de marchandises notamment dans le secteur automobile. Cela s'est concrétisé par une chute massive des ventes d'automobiles dans la plupart des pays et par conséquent une réduction de la production d'automobile. Il faut y ajouter :

- Une surproduction dans le secteur de la fabrication des équipements et des machines-outils en Allemagne, un des trois principaux producteurs mondiaux dans cette branche.*
- Une forte réduction de la croissance industrielle chinoise. Notons que la croissance chinoise porte la croissance mondiale.*

Enfin, au cours de la dernière semaine de février, les principales bourses de valeurs de la planète ont connu une forte chute qui a oscillé entre 9,5% et 12%.

C'était la pire semaine depuis octobre 2008. Et depuis, les séances boursières ont été des plus chaotiques. La pandémie du coronavirus constitue le détonateur. Des évènements graves d'une autre nature auraient pu constituer ce détonateur.»⁵²

Nous partageons également le fait que les dites secousses n'ont pas impacté l'ensemble des secteurs et des entreprises de la même manière. Les diverses mesures gouvernementales, l'activité partielle et le modèle social français ont permis d'éviter le pire... pour les entreprises. Les salariés, eux, ont connu une souffrance importante.

Les secteurs de l'équipement de la maison ont vu leurs ventes très fortement progresser en fin d'année 2020, compensant très largement les difficultés liées au 1^{er} semestre 2020. L'année 2021 a été pour ces secteurs plus qu'intéressante.

Les secteurs de l'équipement de la personne ont pâti de la crise alors que l'e-commerce s'est envolé. Le secteur de l'industrie a connu un choc important comme le BTP. Le secteur de l'énergie, les activités liées à l'eau potable, l'assainissement... ont conservé leurs performances.

La question est aujourd'hui de savoir si la crise est derrière nous ou si les contradictions à l'oeuvre dans le capitalisme vont générer une crise plus structurelle à l'image de ce qu'annonçait 2019.

Les chiffres du taux de chômage mis en avant par nos auteurs sont à relativiser. Contrairement à ce qu'ils laissent entendre, il faut mettre en relation ces chiffres avec l'envolée de la précarité. En effet, ce sont les catégories B et C qui pèsent particulièrement et qui sont étrangement jamais mis en avant.

Il faut aussi prendre en compte la chasse aux chômeurs qui a fait exploser les chiffres de radiation (44% en un an). Les chiffres avancés ne disent pas combien ont été ainsi effacés des statistiques... sans compter les chômeurs qui baissent les bras pour retrouver un emploi.

⁵² Nos tâches syndicales - livret fédéral - juin 2020.

La France, triste champion de l'explosion des inégalités

En matière de « *sécession des ultra-riches* », la France n'a rien à envier aux autres pays et ce depuis plusieurs années déjà.

Fortune des milliardaires, l'indécence sans limite

Depuis quelques mois, le CAC 40 bat régulièrement son record historique, comme si l'économie française était au sommet de sa forme, alors même que le chômage de masse perdure et que la pauvreté s'est fortement intensifiée pendant la crise.

Comme au niveau mondial, cette euphorie boursière, totalement déconnectée de l'économie réelle, s'explique par les centaines de milliards d'euros déversés par la Banque Centrale Européenne, accaparés par les marchés financiers.

Fort logiquement, puisque la fortune des milliardaires est indexée sur la valeur boursière de leurs titres, ces derniers ont vu leur fortune exploser depuis quelques mois.

Rien que les 5 plus grosses fortunes françaises ont vu leur fortune augmenter de 173 milliards d'euros entre mars 2020 et octobre 2021, soit un bond de 105%. A lui seul, Bernard Arnault a vu sa fortune augmenter de près de 100 milliards d'euros.

En plus de ces fortunes, c'est le pouvoir qui y est associé qui est problématique; sur les salariés bien sûr, sur les médias également. L'exemple le plus frappant étant celui de Bolloré qui a lui seul a pu propulser un chroniqueur d'extrême droite en candidat à la présidentielle rien qu'en "*activant*" en ce sens l'ensemble des médias qu'il possède. C'est donc à la fois un problème de justice sociale mais également de démocratie, loin d'être anecdotique.

Comme le CAC 40, la pauvreté bat aussi des records...

Dans le même temps, 10% de la population doit recourir à l'aide alimentaire pour se nourrir, selon le Secours Catholique. C'est donc plus de 7 millions de personnes qui sont dépendantes des associations pour se nourrir.

En effet, la crise a fortement fragilisé les plus pauvres et ce pour diverses raisons: chômage partiel, moins d'entraide pendant les confinements, moins de travail informel, contrats non renouvelés, inflation,...

Face à cette détresse de millions de personnes, le gouvernement n'a pas consacré plus d'un milliard d'euros à la lutte contre la pauvreté, sur les 100 déployés à l'occasion du plan de "relance". Il a pourtant dépensé pas moins de 20 milliards rien que pour la baisse des impôts de production, baisse qui continuera de coûter 10 milliards d'euros par an après la fin du plan de relance.

Leçon de la crise!

Surprises...surprises...

Ni le gouvernement, ni le patronat n'ont su tirer une quelconque leçon de la crise. Et pour cause, la gestion de cette crise a été désastreuse. Des fermetures de lit à l'hôpital public aux épisodes des masques en passant par le mépris des soignants, c'est malheureusement ce que nous retenons. Ajoutons toutes les injonctions contradictoires pour mettre fin à la crise sanitaire et l'impréparation pour ce type de pandémie, le tableau est consternant pour la population. Les plans d'austérité dans les secteurs des soins et des services publics ont montré et montrent encore la nocivité du néolibéralisme.

Il ne faut pas oublier la politique liberticide de l'état.

Ce dernier est effectivement largement intervenu. Aidé par la Banque Centrale Européenne et par un emprunt communautaire sur les marchés financiers, l'état a pu soutenir l'activité et les profits des entreprises. Ainsi, la cour des comptes dans son rapport du 9 octobre 2021 soulignait que les dépenses publiques ont représenté 61,8% du PIB. Elle insiste sur l'ampleur des soutiens financiers aux entreprises notamment via:

- l'Activité Partielle,
- les Prêts Garanties par l'Etat,
- les reports et allègements de cotisations sociales.

De la même manière, un fonds de solidarité qui a bénéficié en 2020 à 1,8 millions d'entreprises pour un coût budgétaire de 11,8 milliards d'euros. A mai 2021, le total cumulé atteignait 32,7 milliards d'euros.

Les dispositifs d'activité partielle ont concerné 6 millions de salariés avec un pic de 8,4 millions dans 973 000 entreprises. Le coût du dispositif a été estimé à 26,2 milliards pour 2020, dont 17,5 milliards payés par l'Etat.

L'objectif du pouvoir était de sauver les profits et de sécuriser partiellement l'emploi de millions de salariés. Ce sont ces derniers qui produisent les richesses.

Les Prêts Garantis par l'Etat (*PGE*) ont été distribués à prix coûtant à des taux négociés de 1% à 2,5%, garantie de l'Etat comprise. Cela représente 300 milliards d'euros amortissables sur 5 ans maximum.

Tout cet argent a été distribué sans aucun critère d'efficacité sociale et sans maîtrise démocratique de l'utilisation de cet argent.

Quant au dialogue social dans l'entreprise, il n'y a bien que les dirigeants pour s'en satisfaire. Les organisations syndicales de salariés et les salariés dénoncent plutôt un certain autoritarisme et l'absence totale de réel dialogue. Celui-ci a été, en réalité, remplacé par de pseudo concertations...

Des faiblesses que l'on dénonce depuis trop longtemps

Il est heureux qu'enfin le patronat dénonce la braderie des pans entiers de notre économie. Mais le dénoncer ne suffit pas, il est nécessaire de travailler à des relocalisations de notre industrie mise à mal depuis des dizaines d'années. Enfin, il est quand même curieux d'opposer un état dont le seul objectif est de garantir l'unique profitabilité des entreprises au service public de la santé toujours plus dépouillée de ces attributs par une politique néolibérale.

De quelles forces traditionnelles parle-t-on?

Le retard du déploiement de la 5G serait un problème. Pourtant, nous ne savons toujours pas à quoi cela sert, cela consomme beaucoup et c'est dangereux. Les risques des ondes électromagnétiques et la cybersécurité sont aussi deux éléments à prendre en compte.

L'innovation ne peut être appréhendée qu'au regard du profit généré à court terme. C'est ainsi que se positionnent de nombreuses entreprises. C'est par exemple le cas de Sanofi qui s'est restructuré en licenciant des centaines de salariés et en délaissant des pans entiers de la recherche qui ne rapporteraient pas suffisamment.

Enfin, si des emplois sont non pourvus en France, il faudrait peut être s'interroger sur les raisons. La non-attractivité de certains secteurs est certainement liée aux mauvaises conditions de travail, à l'absence de réelles garanties sociales, de bonnes rémunérations... C'est en répondant à ces questions que l'on pourra solutionner le problème.

La compétitivité... encore et toujours...

Nous avons déjà traité le sujet précédemment. Mais les auteurs y reviennent alors même que la France continuait d'attirer les capitaux étrangers, ces fonds ne permettant pas d'enrayer les délocalisations. pire, ils continuent de fragiliser la production industrielle.

Deux constats accablants qu'il faut souligner. Le nombre d'investisseurs étrangers a reculé de 18% et le nombre de projets d'implantation de centres de recherche et de développement R&D et de sièges sociaux en chute. Cette situation s'explique par le fait qu'une grande majorité des entreprises préfère réaliser de la «*croissance externe*», en achetant à prix d'or d'autres entités. cela leur permet de doper leur croissance sans réellement investir.

L'analyse de France Stratégie est riche d'enseignements. On préfère investir en actifs immatériels que dans les machines et les équipements, d'où les performances plus que décevantes de l'industrie française. D'ailleurs, la fusion TF1 et M6 et les multiples rebondissements Véolia Suez sont significatifs: les fusions acquisitions ont franchi, en 2020, la barre symbolique des 2 000 milliards de dollars. La course aux actifs numériques et technologiques, ainsi que les fusions - acquisitions, semblent exploser. Encore un peu et nous aurons pour toute industrie... des brevets.

Le Crédit Impot Recherche est la niche fiscale la plus coûteuse. Le CIR inscrit à 6,4 milliards d'euros dans le budget 2021 représente 65% des aides à l'innovation octroyées aux entreprises. Pas moins de 20 000 sociétés en bénéficient alors que selon France Stratégie, le CIR n'a jamais été un levier d'attractivité. Les résultats du commerce extérieur pour 2021 sont mauvais. Cela est essentiellement dû à l'alourdissement de la facture énergétique. La perte des parts de marché de la France quasi ininterrompue depuis 2010 s'est poursuivie en 2021. (*Direction Générale des Douanes et Droits Indirects*).

2021

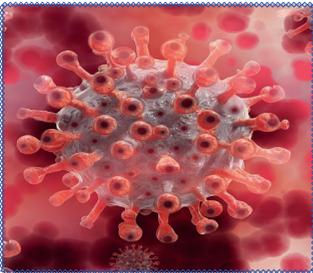
Déficit sur les échanges de biens : - 84,7 milliards d'euros

Excédent balance des services : + 36,2 milliards d'euros



PLAN DE RUPTURE CONTRE PLAN DE RELANCE

Novembre 2020



Le premier constat est quantitatif. Corrigées de l'inflation, les dépenses publiques n'augmentent que de 0,4 % avec le plan de relance. C'est totalement insuffisant vu les enjeux, et surtout dépensé de très mauvaise manière. Le deuxième constat est le plus sévère. En fait de plan de relance, on a une continuité de la stratégie gouvernementale : la politique de l'offre, c'est-à-dire chercher à tout prix la « compétitivité », via la baisse des impôts et cotisation, qui est le seul outil de politique économique que semble connaître ce gouvernement. La principale mesure est la baisse des impôts de production (10 milliards en 2021). Mais à cela il faut ajouter la baisse de l'impôt sur les sociétés (3,7 milliards) l'extension de la baisse de la taxe d'habitation pour les 20 % les plus aisés (2,4 milliards). On voit effectivement la « cohérence » du gouvernement : continuer la politique (inefficace) en faveur des entreprises et des plus aisés au lieu d'investir directement. C'est tout le problème de ce « plan » qui n'est en rien un plan de relance. C'est une politique de « compétitivité », c'est-à-dire l'exact opposé d'une politique de relance (qui vise à augmenter la demande via la consommation des ménages et via l'investissement public). Bruno Le Maire ne veut pas reproduire les « erreurs » des plans de relance de 1974 et 1981. Mais il compare deux moments qui n'ont rien à voir ! L'inflation est aujourd'hui quasi nulle, les taux d'intérêt aussi. L'aveuglement idéologique, le ministre de l'Economie ajoute la confusion historique. A quoi ressemblerait une véritable politique de relance ? Les leviers ne manquent pas : l'augmentation du SMIC, la généralisation du RSA aux moins de 25 ans, la garantie des revenus des privés d'emploi et des précaires, et surtout l'investissement public direct (incluant des créations d'emploi) plutôt qu'à des baisses d'impôts. Ce serait infiniment plus efficace du point de vue économique, en irriguant directement la demande adressée aux entreprises, en garantissant les revenus des ménages mais surtout en offrant la possibilité d'orienter et donc de verdir la relance. Car là aussi, le gouvernement est inconséquent : il prétend préparer l'avenir, mais ne s'en donne pas les moyens.

Au regard des 36,9 milliards de bénéfices réalisés en 2020, il apparaît ainsi que « les grands groupes français distribuent aux actionnaires l'équivalent de 140% de leurs profits sur l'année », c'est-à-dire qu'ils leurs reversent « 100 % de leurs profits et puisent dans leur trésorerie pour verser les 40% restants ». Ce constat illustre parfaitement le fait que dans le capitalisme financiarisé, le profit ne constitue pas plus la rémunération du risque inhérent à l'activité économique, risque que les propriétaires de l'entreprise soient censés assumer, mais qu'il répond à une norme (irréelle) de rendement, de rentabilité des fonds propres imposée par les « marchés financiers ». L'illustration est particulièrement probante pour les sociétés, telles Total, la Société Générale ou Engie, ayant rétribué leurs actionnaires en dépit de lourdes pertes. Citant la liste « Forbes » des milliardaires en 2021, le Financial Times note 700 milliardaires de plus par rapport à 2020 ce qui correspond à une hausse de 35% du nombre de milliardaires. Le poids des milliardaires en % du PIB a également explosé comme le montre la part en bleu foncée du graphique ci-dessous avec une grosse performance des milliardaires français dont le patrimoine passe 11% à 17% du PIB. La seule fortune de Bernard Arnault (150 milliards de \$, soit environ 122 milliards d'e) représente 5,1% du PIB annuel du pays. C'est trois fois le budget de la transition écologique pour garder un ordre de grandeur. La crise a donc de nouveau creusé les inégalités entre les travailleur-se-s, notamment précaires, qui servent de fusibles à chaque crise et les actionnaires dont le capital est choyé, et imperméable aux chutes d'activités.



PLAN DE SORTIE DE CRISE

Juillet 2021

la pandémie du capitalisme

Peut-on réellement parler des événements historiques comme certains se complaisent à présenter cette période ? Parler événements interroge ... qui plus est historique. Ramener l'événement à l'émergence d'un virus excluant de ce fait tout sujet est plutôt cavalier. Pour autant, ce coronavirus, le Covid-19 ou SRAS-COV-2 (*Syndrome Respiratoire Aigu et Sévère - CoronaVirus-2*), a, à l'évidence, quelque chose d'historique. Le coronavirus apparaît effectivement au 21^{ème} siècle dans des conditions particulières, celle du développement contre nature du système capitaliste.

Mais il y aura bien un avant et un après, non seulement du fait du nombre de victimes, ni de celui de la gestion néolibérale de la crise sanitaire mais au regard du rapport de force lié à la situation actuelle. En effet, la machine capitaliste à exploiter les travailleurs est quasiment arrêtée à l'échelle mondiale. Nous avons donc tout à craindre d'une reprise qui pourrait se faire sur le dos des travailleurs si nous ne faisons rien. L'après sera en réalité ce que l'on sera capable d'en faire.

Un virus a détraqué la machine capitaliste à profit et a terriblement menacé la santé de la population. Si pour nous, la bataille consiste réellement à la préservation de la santé des salarié.e.s, pour le patronat, il s'agit surtout et avant tous de conserver la main-d'oeuvre pour l'économie capitaliste.

Cette crise intervient alors qu'une récession avait commencé en 2019. Un premier grand choc boursier a eu lieu en décembre 2018 d'où une baisse des taux de la réserve fédérale (*Fed*). Cela a eu pour conséquence une augmentation de l'endettement des entreprises qui ont profité des taux d'intérêt extrêmement bas pour racheter des/leurs actions, s'accaparer d'autres entreprises... En septembre 2019, il y a eu une grosse crise des liquidités à Wall Street. Cela a conduit la FED à injecter des centaines de milliards de dollars pour éviter l'effondrement des marchés. En même temps, la FED a conservé dans son bilan plus de 1300 milliards de dollars de produits toxiques achetés aux banques en 2008-2009 pour éviter d'aggraver la crise financière.

Nos tâches syndicales



Juin 2020



Une nouvelle donne vraiment!!

Nous pouvons sérieusement en douter. Certes, la CNUCED (*Conférence des Nations-Unies pour le Commerce et le Développement*) a fait observer que la crise a creusé quelques failles dans l'organisation de la chaîne de valeur. Elle explique que depuis les années 90, les délocalisations ont été massives.

Mais elles se sont faites:

- Vers des économies aux capacités de production limitées,
- Via des activités générant peu de valeur ajoutée.

Les activités immatérielles telles que la recherche et le développement, la conception de produit...seraient largement menées au siège des grandes entreprises selon la CNUCED.

Au-delà de la crise que nous vivons, les défis liés au changement climatique, de la protection de la biodiversité devraient être au coeur de nos préoccupations. Il en est de même en ce qui concerne les réponses aux besoins des populations. Mais nous savons que le système est incapable d'y répondre. Par exemple, la Chine est, aujourd'hui, incontournable. Elle est au centre des chaînes de valeur mondiales: 11% des exportations mondiales et 10% des importations (*1er rang des exportateurs et 2ème place des pays importateurs*).

La mondialisation a, à la fois, globalisé et éclaté la chaîne de valeur sous l'égide des multinationales. C'est la loi du profit à tout prix qui s'est imposée.

De cette fragmentation de la chaîne de valeur⁵³, la Chine en est une figure importante.

⁵³ On parle de «commerce des tâches».

Ainsi, sa part de la valeur ajoutée atteint près de 25% avec:

- 40% dans le textile, cuir, habillement,
- 30% dans la sidérurgie et la métallurgie,
- 28% dans le secteur des machines et équipements,
- 24% dans la chimie et les produits minéraux non métalliques.

La France a décidé de brader toutes ses activités à l'étranger au profit des activités du tertiaire avec comme seule préoccupation, encore une fois, la rentabilité et le versement de dividendes.

C'est pourquoi, la Chine représente 16% de la production mondiale dans la filière chimie-pharmacie, dont :

- 60% de la production mondiale de paracétamol,
- 90% de la production mondiale de pénicilline,
- 50% de l'Ibuprofène.

D'autre part, pour les autres médicaments, la France importe la grande majorité des ingrédients qui les compose.

Autre domaine, l'automobile. La Chine, c'est près de 20% de la valeur ajoutée mondiale, en dominant par exemple, l'industrie des batteries. D'ailleurs, nombre de constructeurs et d'équipementiers se sont installés en Chine via, notamment des filiales.

Selon EY⁵⁴, moins de 40% des dirigeants en Europe envisagent de réduire leur dépendance, ce qui est, en soi, révélateur.

Dans ce cadre, il y a fort à parier que les projets de relocalisation soutenus par l'Etat soient, encore une fois, un coup d'épée dans l'eau.

Enfin, sur la 5G, il y aurait beaucoup de choses à dire. D'abord, cette technologie est «susceptible d'avoir un impact considérable à même de remettre en cause la stratégie nationale bas carbone»⁵⁵. Elle démultiplie l'usage des données au détriment de la sobriété énergétique... au mépris des libertés individuelles.

⁵⁴ Baromètre du 19 novembre 2020.

⁵⁵ Nicolas Falemon, *comprendre et combattre la 5G*.

Une compétitivité «new look» pour une exploitation des travailleurs tout aussi «new look»

Nous ne reviendrons pas ici sur ce que ces auteurs appellent «*les critères de compétitivité historique*» tels que la fiscalité, le coût du travail, l'environnement administratif. En effet, nous avons déjà largement discuté de ces éléments idéologiques.

Nous nous attarderons ici sur la question de la RSE. Elle demeure, si ce n'est un acteur de compétitivité, un habillage pour mieux justifier leurs orientations stratégiques souvent catastrophiques pour la planète.

Le business model qui tourne autour du RSE est surtout utile aux investisseurs. La multiplication de logos «verts» suggérant une démarche

éco responsable montre encore une fois que l'objectif est uniquement concurrentiel et n'a pas grand chose à voir avec la préservation de la planète.



FEDERATION CGT DES SOCIÉTÉS D'ÉTUDES
263 rue de Paris - Case 421 - 93514 MONTREUIL CEDEX
Tél : 01 55 82 89 41 - Fax : 01 55 82 89 42 - Email : fstud@cgt.fr - Site : <http://www.soc-études.cgt.fr>

LA RESPONSABILITÉ SOCIALE DE L'ENTREPRISE [RSE]
[Journée d'étude du 16 mars 2015]

Intervenante : **Atريد FRAMERY - Cabinet APEX**

Les actions dites de responsabilité sociale ne datent pas d'aujourd'hui. A la fin du XIX^{ème} siècle aux États-Unis des « company towns » s'étaient constituées. Une ville se construisait autour d'une activité

industrielle. Cela a été aussi le cas en ce qui concerne l'industrie minière ou Michelin en France. En 1930 le terme de RSE apparaît dans quelques ouvrages, mais il faudra attendre les années 50 pour que ce concept prenne toute sa place dans l'idéologie patronale. Le triomphe du néolibéralisme met fin au pseudo débat relatif à la définition de RSE, entre ceux pour qui elle était une convention entre les acteurs vivant à « dépasser » la problématique de l'antagonisme de classes et ceux pour qui l'entreprise à un seul objectif, celui de faire du profit à tout prix. C'est cette dernière conception qui aujourd'hui se déploie reprenant ce que Friedman écrivait : « La responsabilité sociale de l'entreprise est d'accroître ses profits » (New York Times -13 septembre 2009).

En fait l'entreprise n'a de ce point de vue de compte à rendre qu'à ses actionnaires. Comment pourrait-il en être autrement et comment pourrions-nous en douter si seul instants ? Simplement parce que selon ses néolibéraux, la recherche du profit individuel serait à la base de la prospérité générale. C'est à partir de cette croyance économique que le patronat déploie sa conception de la RSE. Ce faisant il s'agit simplement de maquiller l'image de l'entreprise dote si les salariés, ni les consommateurs ne sont dignes. Pourtant le patronat se donne beaucoup de mal en semant, par exemple, la confusion entre l'éthique du discours et l'éthique de l'action subordonnée à l'exploitation capitaliste. Ainsi la performance sociale voire sociétale si l'on tient compte de la notion de « développement durable », se heurte à la performance économique et financière. C'est pourquoi il apparaît important de dénoncer cette mystification qui n'a que pour objet de « gommer » la lutte de classe. C'est pourquoi nous ne nous laissons pas berner par ces « surfaçes » qui voudraient nous imposer une idéologie destinée à légitimer le système.

Position du problème

Depuis plusieurs dizaines d'années la RSE est devenue la coqueluche du patronat. Il est vrai qu'après les scandales financiers d'ENRON, WORLDKOM, VIVENDI... les délits d'invités, les abus de biens sociaux et de confiance, les usages de faux bilans, les détournements de fonds, les excès d'OPCA... le capital avait un réel besoin de se refaire une virginité. C'est la RSE ! Mais alors qu'entend-on par ces termes ? Nous proposons dans ce Form'Action d'y voir plus clair.

Textes de références

- Powerpoint (Apex),
- Tramentano - Les approches critiques de la RSE
- D. Cazou - Partie prenante et RSE

Il suffit d'examiner ce que nous faisons de nos déchets industriels pour comprendre la démarche «verte» de ces entreprises.

La question du mix énergétique décarbonné dans le cadre de la RSE pose plus de questions qu'il n'en donne des solutions dites éco responsables.

Nous pouvons en relever quelques-unes qui ne sont quasiment jamais abordées au fond :

- Quid du développement actuel du numérique... activité pour le moins énergivore ?
- Quid du tout nucléaire... dans ce mix ?
- Quelle réflexion sur le gaz, les énergies renouvelables pérennes, (*y compris en termes d'investissement*) ?
- Quid de la voiture électrique ou non au regard des trajets domicile-travail ?
- Quid du transport routier ?
- Etc.

Autant de questions qui mériteraient un réel débat public... mais que nous n'aurons pas.

« Le premier budget carbone (2015-2018) de la France n'a pas été respecté »

Haut conseil pour le climat

➤ Et il en est de même pour son 2^{ème} budget carbone (2019-2023)

« Le niveau d'engagement actuel des états conduit à un réchauffement global de 3 à 4 degrés d'ici 2060-2070 ».

C.Cassa-Reporterre

La loi climat

« Dans l'état actuel des mesures adoptées ou envisagées et des moyens mis en œuvre, la France n'est donc structurellement pas en capacité d'atteindre les objectifs qu'elle s'est fixée pour 2030 ».

A. Grandjean – Carbone 4

Trajectoire funeste pour l'OCDE pour la France

Afin de réduire la dette publique, l'OCDE réclame une batterie de mesures antisociales à la France.

Devant le niveau «historiquement élevé» de la dette, l'OCDE réclame un «programme ambitieux d'assainissement des finances publiques. L'institution apporte de l'eau au moulin de l'exécutif français en demandant de nouveau à la France de réformer ses retraites : l'OCDE suggère le relèvement progressif de l'âge effectif de départ à 64 ans à partir de 2025.» L'OCDE rappelle l'importance de mener des réformes qui « favorisent l'emploi » – en particulier l'emploi de qualité – et dynamisent la productivité. Enfin, la France doit favoriser une «croissance plus verte », sans que ne soit précisé la nature de ce tournant ni les conséquences sociales d'un tel changement.

«Il est urgent de s'assurer de l'efficacité des dépenses publiques et être certain qu'elles augmentent la productivité et le bien-être des générations actuelles et à venir.» En termes à peine policés, l'institution en appelle à mettre l'accent sur la recommandation qui vise donc à « renforcer le cadre et les évaluations des finances publiques», ce qui signifie un contrôle accru des dépenses dans le but de les réduire. On parle en langage OCDE d'une « meilleure affectation des crédits », un peu comme si tout était jugé à l'aune d'une efficacité économique qui ne parle ni des moyens de la financer ni de la finalité de ces mêmes dépenses (qui pour de nombreux secteurs sont en réalité des investissements). Une vraie boussole qui indique le sud.

Condamnés à travailler toute leur vie?

Changement intéressant du côté de la méthodologie, l'OCDE évoque désormais le taux d'emploi en rapportant la population en emploi à celle étant âgée de... 15 à 74 ans (au lieu de 64)! Quel futur désirable que de démarrer dans l'emploi à 15 ans pour finir à 74... Dans le prolongement de ce raisonnement, une réforme des retraites incluant un recul de l'âge légal de départ en cohérence avec l'espérance de vie est instamment préconisée. En clair, tant que vous êtes en état de travailler vous travaillerez, ce qui repousse sans limite un âge de départ à la retraite qui n'aura plus qu'un sens purement indicatif. C'est l'exact opposé du régime de retraite que nous défendons, social, solidaire et surtout permettant de profiter pleinement de la retraite.

La question de la « dette » va tenter d'imposer son train de réforme.

Dans le même temps, une nouveauté est venue se greffer dans l'agenda des discussions institutionnelles concernant les trajectoires budgétaires. En effet, un débat sur la soutenabilité de la dette se tiendra donc désormais tous les ans en septembre à l'Assemblée nationale, avant l'examen du budget de l'État et de la Sécurité Sociale.

Cela permettra de rentrer dans la séquence budgétaire par le biais de la dette, ce qui est de nature à influencer sur les discussions.

Le mot « biais » est bien choisi : étudier un budget par le prisme de la dette est totalement absurde, particulièrement dans un environnement de taux gravitant autour de zéro. La seule chose qui compte est la finalité de l'investissement public. À croire que les recommandations de l'OCDE ont déjà été prises en compte et intégrées à la séquence politique qui s'annonce en France.

Nous sommes donc bien entrés dans une forme d'accélération des réformes qui dessinent un avenir où le gouvernement compte amplifier l'austérité après avoir abondamment soutenu les entreprises sans aucune contrepartie.

La campagne présidentielle couplée à la présidence française de l'Union Européenne risquent de donner lieu à une surenchère qui laissera exsangue des catégories entières de la population.

Cette trajectoire est funeste, et ouvre paradoxalement les voies de contestation. Comment comprendre qu'il ait été possible de verser des aides publiques aux entreprises par dizaines de milliards sans contrepartie, mais qu'il serait impossible de financer l'investissement public pour répondre aux besoins sociaux ?

L'argument des « caisses vides » a sérieusement perdu en crédibilité, et les mécanismes monétaires et budgétaires sont mis à nu : les choix de politique économique sont, et ont toujours été, un objet de rapport de force. La question n'est pas « Y-a-t-il de l'argent? » ; la question est « Puisque nous savons qu'il y en a, qu'en fait-on? ». Seules les luttes sociales y apporteront une réponse.

Mohamed Lounas - Espace international

Leur redressement de l'économie

Les auteurs résument leurs orientations avec ce schéma dans lequel ils opposent un cercle vicieux et un cercle vertueux. Tout y passe, les dépenses publiques, les prélèvements obligatoires, les recettes fiscales et la protection sociale.

Ainsi, selon ces derniers, le cercle vertueux passerait par :

La baisse des prélèvements obligatoires ==> baisse des salaires et remise en cause de la solidarité en termes d'emplois...

La baisse des dépenses publiques ==> Remise en cause des services publics...combien indispensables pour l'égalité des citoyens dans les territoires.

Moins de protection sociale ==> C'est-à-dire une protection sociale santé et retraite à la seule charge des salariés.



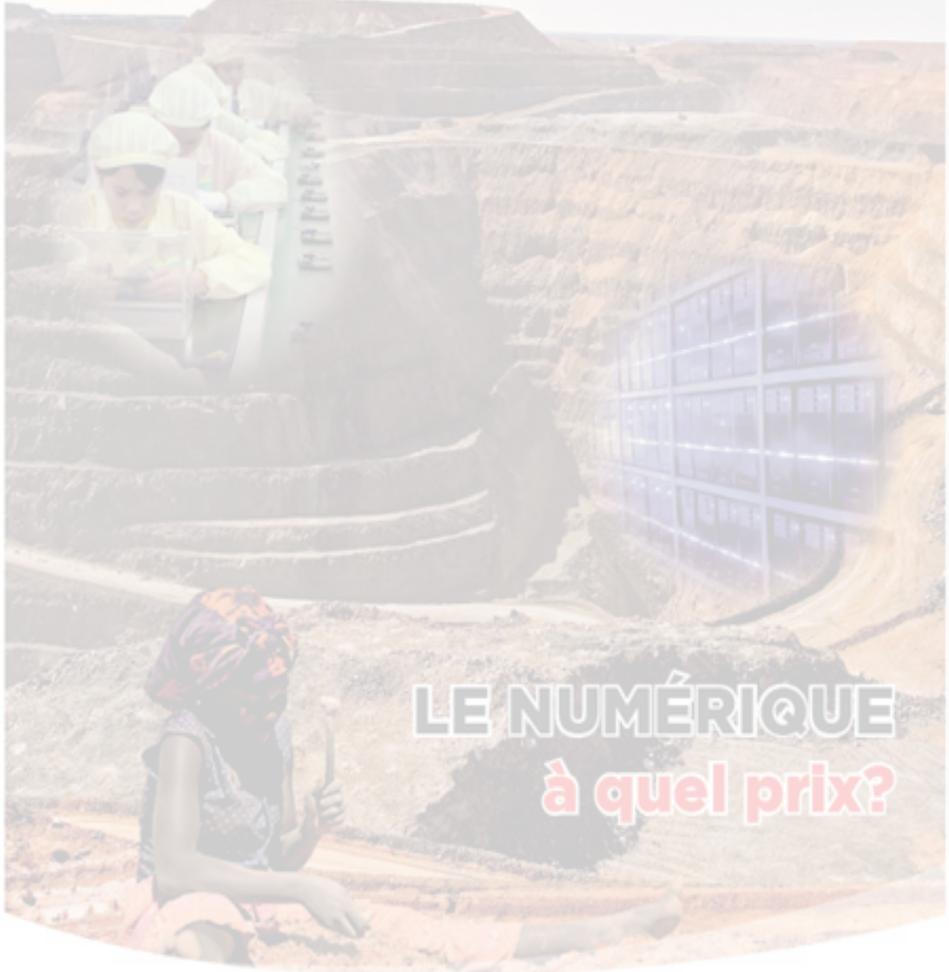
**Le patronat ne demande,
en réalité, qu'à un retour
au XVIIIème siècle ...afin de
gonfler les dividendes
distribués aux actionnaires.**

Au-delà du constat : gagner plus en travaillant moins, c'est économiquement réaliste et nécessaire face aux enjeux environnementaux

Sans surprise, face aux constats qui précèdent, les grandes propositions Syntec s'inscrivent dans les vieilles antiennes néoclassiques, consistant à faire porter aux salariés une part non négligeable du poids des grandes évolutions attendues et en premier lieu celles portant sur l'amélioration de la compétitivité. Et ce faisant, la compétitivité des entreprises trouverait sa solution dans la sempiternelle baisse des cotisations et de la fiscalité, pourtant acquises et en cours et ce, malgré la terrible illustration de leurs conséquences durant la crise sanitaire. En effet, derrière l'ensemble de ce constat, un point aveugle : l'évolution des profits et des dividendes... La compétitivité est un concept bien commode parce qu'idéologiquement marqué par des années de matraquage idéologique. Le problème, c'est que les faits sont têtus et montrent la lecture partielle et partielle des événements».

1. **Gagner plus...**
en travaillant moins
2. **Une hausse des salaires...**
mais pas de baisse de cotisations
3. **Réindustrialiser**
4. **Numérique et environnement**
5. **Les 32h pour répondre...**
aux défis environnementaux

Gagner plus, en travaillant moins, c'est économiquement réaliste et nécessaire face aux enjeux environnementaux



LE NUMÉRIQUE à quel prix?

LE COÛT HUMAIN ET ENVIRONNEMENTAL DES NOUVELLES TECHNOLOGIES

Jean-Baptiste BOISSY

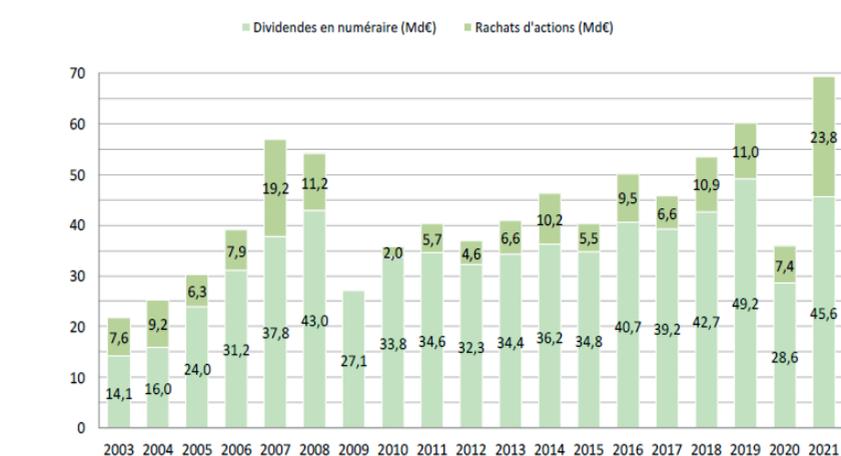


La compétitivité , un concept commode pour faire pression sur les salaires

L'année 2021 a été particulièrement prolifique pour les entreprises. Les grandes entreprises du CAC 40 ont atteint en 2021 des niveaux de profit record de 135 milliards d'euros, et ont reversé à leurs actionnaires 70 milliards d'euros (*soit 52 % du profit*).

Ces versements se sont faits sous la forme de dividendes, représentant la part du profit que les actionnaires s'approprient directement, et par le biais de rachat d'actions - que les entreprises rachètent pour assurer à leurs actionnaires des revenus supplémentaires.

Comme l'expliquent les auteurs du Vernimmem, pas particulièrement réputés pour leur gauchisme forcené : « en 2021, d'après nos compilations, les entreprises du CAC 40 ont rendu à leurs actionnaires 69,4 Md€, dont 23,8 Md€ sous forme de rachats d'actions, soit une hausse de 15 % par rapport au niveau de 2019, et un rebond de 93 % par rapport à l'année atypique, même au sein du CAC 40, qu'a été 2020. C'est la plus forte hausse depuis le début de notre étude. »⁵⁶



Les auteurs justifient ces résultats par les excellents indicateurs de l'économie nationale :

- Niveau de chômage (*évidemment pas de comparaison avec le niveau de pauvreté ou de prise en compte du rapport Oxfam*),

⁵⁶ Le Vernimmem (janvier 2022), pas particulièrement réputé pour son gauchisme forcené, explique dans le n°194 du mois de janvier 2022.

- Création d'entreprise,
- Levée de fonds record des starts up en 2021,
- Ou encore, argument qui ferme le système sur lui-même : « *L'indice CAC 40, dividendes réinvestis, a progressé en termes réels de l'ordre de 30 % en 2021, ce qui n'est arrivé que 15 fois depuis... 1802* ».

Bref, les montants reversés représentent aussi une hausse de +15% depuis 2007, année record avant la crise de 2008.

En parallèle, le niveau de salaire n'a pas suivi la courbe du profit ni celle de la productivité.

Les salaires n'ont augmenté que de 1,5 %, très loin des sommets atteints par les actionnaires mais aussi de la courbe d'évolution des prix fortement impactée par la hausse des prix de l'énergie et des matières premières (*expliquant notamment l'inflation*).

Après une période de quasi gel des salaires pendant des années, la reprise de l'inflation ne peut avoir comme conséquence qu'une dégradation du pouvoir d'achat et ses corollaires sociaux : hausse de la pauvreté, problèmes de santé etc. Face à une telle hausse des prix, la question des salaires s'impose dans la campagne électorale.

Le pouvoir d'achat, 1er sujet de préoccupation

Le Medef n'a cessé de conseiller pendant toute l'année 2021 de ne pas augmenter les salaires pour éviter l'inflation... Visiblement c'est raté ! En réalité (*cf article / étude publiée dans Mediapart*), aucune démonstration historique n'a jamais pu faire le lien entre hausse des salaires et inflation.

On observe même que quand on augmente le salaire, les prix n'augmentent pas nécessairement. Sa répercussion sur les prix n'est pas aussi mécanique. Il faut dire, vu ce que coûte le capital, les effets sont bien plus marginaux que ne le prétendent les organisations patronales. En réalité, quand on augmente les salaires c'est moins les prix qui augmentent que les profits qui diminuent. Et c'est bien là que le bât blesse, les hauts niveaux de profit ne garantissent pas, loin s'en faut, les investissements.

En France, aucun autre levier n'est plus à la main de l'Etat pour imposer une hausse des salaires. En Belgique, **pays pourtant considéré accueillant pour les fortunes cherchant à fuir la solidarité nationale, tout en en bénéficiant** – du moins en partie – sur le niveau de l'inflation. Mais en France, après les attaques du code du travail opérées par les socialistes, la droite et leurs héritiers dont Macron, la hausse des salaires passe nécessairement par la négociation collective. Mais qui dit négociation ne dit pas accord !

Les maigres encouragements du gouvernement à négocier n'imposent aucun résultat à atteindre. Or, il existe des secteurs pouvant voir figurer jusqu'à 6 niveaux de classification en dessous du SMIC. Derrière l'idée que si une négociation n'aboutit pas collectivement, l'individualisation du traitement des salariés permettrait de traiter du sujet de gré à gré. Encore une théorie qui ne passe pas la barre des faits: des profits et une inflation en bien plus forte hausse que le niveau des salaires.

Et ce n'est pas comme si les marges de manœuvre financières des entreprises, plus particulièrement au sein de Syntec, n'avaient été accrues grâce à la crise sanitaire et aux très généreux dispositifs mis en place par l'Etat. ***A l'exception du secteur de l'événementiel et de quelques segments sur l'automobile, les perspectives sont plus que positives.*** Majoritairement Syntec est composé d'entreprises pour lesquelles les salaires et traitements représentent 70% des coûts.

L'activité partielle a donc été une opération particulièrement rentable pour les entreprises qui ne se sont pas privées, par ailleurs, de mettre en place des plans de départs volontaires, plans de sauvegarde de l'emploi, ruptures conventionnelles collectives etc. tout en se plaignant de problèmes d'attractivité pour pouvoir développer leurs activités. Ce que montre l'histoire récente, c'est que là où il y a des augmentations de salaires significatives, c'est là où il y a eu grève : Décathlon, Leroy Merlin etc. Si la négociation n'a jamais conduit à une obligation d'accord, la fin d'un conflit impose un règlement même temporaire.

**Pour une hausse des salaires, mais pas
pour une baisse des moyens pour la santé
et les projets d'avenir**

AUGMENTATION
DES SALAIRES

...

... ON S'Y
EMPLOIE !



www.soc-etudes.cgt.fr



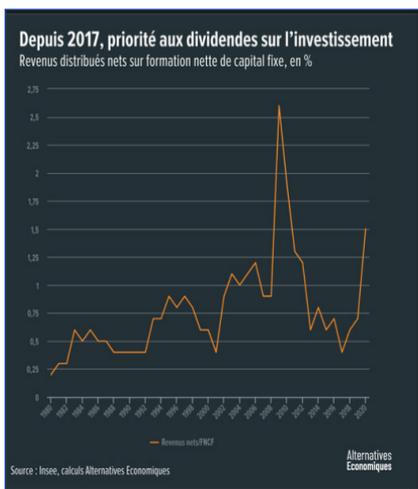
La politique fiscale sert à donner à l'Etat les moyens de sa politique.... La prédominance des grands groupes dans l'équation limite d'autant les ambitions des Etats malgré les enjeux et les besoins à venir à brève échéance. Avant même la question des niveaux de financement, se pose celle du projet. Et de ce point de vue, moult déclarations mais peu de candidats en **font clairement état**.

Compétitivité et fiscalité, un faux débat

- La revendication de voir encore baisser la fiscalité pour favoriser l'investissement et la compétitivité est classique. Et il est démontré que ce type de politique a bien plus d'effets positifs sur les dividendes que sur l'investissement. En outre, sur ce sujet, les arguments sont obsolètes : les taux de l'impôt sur les sociétés dans le monde se sont stabilisés autour de 24 %. Ils continuent de baisser en Europe et particulièrement en France et sont maintenant proches de 21 % en moyenne, en raison de taux d'imposition sur les sociétés plus faibles en Europe de l'Est. Ces tendances, particulièrement en France, vont à contrecourant de ce que l'on observe au Royaume-Uni, qui a annoncé une augmentation de ses taux de 19 % l'année dernière à 25 % en 2025, et les USA, depuis les élections présidentielles prévoient de faire passer le taux fédéral de 21 % à 28 %.
- Il est en est de même concernant les allègements de cotisations figurant par ailleurs dans nombre d'annonces et / ou programmes des candidats à l'élection présidentielle.

Comme nous l'avons démontré précédemment, les allègements de charge et la baisse de la fiscalité ne produisent pas d'emploi, ni d'investissement.

Ils favorisent surtout la hausse des dividendes qui est quant à elle bien au rendez-vous, malgré la crise sanitaire et les milliards d'euros concédés par l'Etat sous forme d'activité partielle ou de Prêts Garantis par l'Etat.



De la dette comme épouvantail pour justifier de l'évasion fiscale

Sur le sujet de l'endettement des entreprises, les indicateurs sont au vert. Ainsi, les reports de charges et PGE accordés par l'Etat, sur lesquels, le signal d'alarme tirée par la Banque de France à l'été 2020⁵⁷ peut être désactivé.

Pour rappel, les reports de charge et PGE faisaient peser des menaces a minima sur la trésorerie des entreprises et sur leur niveau d'endettement même en cas de reprise – qu'il faudrait financer par ailleurs. Or, un an après, il apparaît que la dette des entreprises entre janvier et octobre 2021 est restée quasi stable, proche de 1.000 milliards d'euros selon la Banque de France.

Le remboursement des prêts garantis par l'Etat (PGE) au printemps 2022 ne devrait pas déboucher sur une vague de faillites selon les économistes. Après les confinements stricts, beaucoup d'entreprises avaient déjà commencé à rembourser leurs prêts.

Le niveau conséquent d'endettement des entreprises n'est pas sans partie liée avec les opérations financières des grands groupes et notamment celles relevant des opérations de spéculation et de rachats coûteux pour les entreprises cibles (LBO). Le mode de financement et surtout le poids de la dette pour les entreprises rachetées conduit à une pression sur l'emploi, la productivité et les salaires.

Lier la dette et l'investissement est un argument éculé pour obtenir des largesses qui ne produisent que peu d'investissement mais des dividendes, et s'inscrivent bien dans le discours ambiant et souvent majoritaire, incriminant la gestion de l'Etat.

La déliquescence du système de santé en France, en cours depuis plusieurs années voire décennies est apparue dans toute sa mesure pendant la crise sanitaire, et la baisse des ressources de l'Etat au travers de sa politique fiscale et en matière de cotisations sociales ne vont pas dans le sens de l'amélioration de la situation. Mais ce champ reste aveugle pour les édiles patronaux.

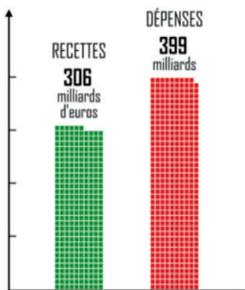
⁵⁷ FSETUD, les BE face à la crise COVID.

Si un Etat n'évolue pas dans un vaccum social, de réelles marges de manœuvre existent pour mettre en place une politique d'investissement dans l'industrie, la recherche, la santé et l'emploi. Mais pour ce faire, faut-il encore s'en donner les moyens.

Source : Mediapart

BUDGET DE L'ÉTAT EN 2020¹

Il laisse apparaître un **déficit public de 93 milliards d'euros**. Ces 93 milliards viendront s'ajouter à la dette publique, laquelle s'élevait à 2430 milliards d'euros à la fin de l'année 2019.



¹ Ces chiffres ne tiennent pas compte des conséquences de l'épidémie de Covid 19 sur le budget de l'Etat.

COMBIEN ÇA COÛTE ?

L'évasion fiscale des multinationales et de particuliers fortunés représente un **manque à gagner annuel estimé à au moins 100 milliards d'euros**. C'est la première cause du déficit public.



En premier lieu, la politique fiscale n'a pas pour finalité de favoriser l'accroissement de la marge des entreprises au détriment du travail même s'il ne faut pas nier que derrière ces choix de redistribution se nichent bien des solutions au problème.

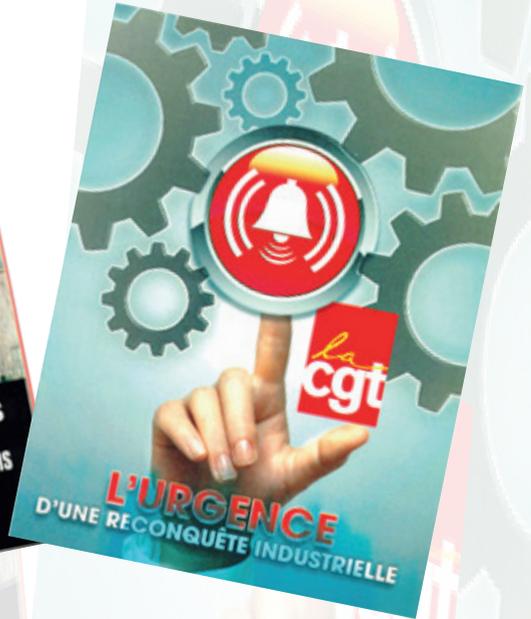
Mais avant d'en venir là, la première question qui se pose est celle des moyens qu'il se donne. Et à ce titre, il est urgent de cesser de baisser année par année les niveaux de recettes tous dispositifs compris.

Derrière le débat autour du rôle de l'Etat dans l'économie, se jouent bien des orientations. Avec le recul du rôle de l'Etat qui a accompagné la financiarisation de l'économie, la baisse des droits de travailleurs et de manière élargie de l'ensemble des populations a été un leitmotiv au nom de l'investissement, de la compétitivité et de la croissance. Avec le résultat que l'on connaît !

Mais l'éducation, la santé et nombre de conditions initiales nécessaires à l'activité sont assurées par l'Etat. Et sur ce point les entreprises n'y voient rien à redire, œuvrant même pour l'extension du rôle de l'Etat à la formation professionnelle... au détriment de l'éducation et de l'enseignement, en proie à des velléités de baisse de moyens chaque année. Il en est de même de toutes les grandes orientations.

Ainsi, la hausse des salaires ne doit pas être une recomposition des éléments qui constituent le salaire pour libérer plus de « net » au détriment des retraites ou de la santé, mais bien de définir une augmentation des salaires que justifie parfaitement la hausse des profits, et celle de la productivité.

Réindustrialiser oui mais dans le cadre d'une évolution du mode de production



NOUS, SALARIÉS DE L'INDUSTRIE, DISONS **STOP** À LA CASSE DE NOS EMPLOIS ET DE NOTRE OUTIL DE TRAVAIL !

L'URGENCE D'UNE RECONQUÊTE INDUSTRIELLE

La question de l'impact environnemental du numérique ne peut se limiter à quelques labels verts

L'industrie et son développement sont des enjeux pour la CGT. Mais avant toute chose, cette réflexion doit obligatoirement s'inscrire dans le cadre d'une évolution des modes de production par rapport aux enjeux environnementaux et à la transition numérique.

Force est de constater que les exigences à Bruxelles sont bien différentes: l'UE inscrit dans ses objectifs une forte croissance des consommations dans le cadre de labels verts c'est-à-dire moins toxiques que ce que l'on connaît actuellement, déployant les matériels et les services sans s'interroger des usages. Même si à l'unité des efforts sont réalisés pour réduire les consommations, une telle perspective de croissance va conduire nécessairement à des besoins énergétiques important comparativement aux services rendus, une consommation des ressources et un retraitement des déchets en conséquence.

Pour le dire autrement, remplacer toutes les voitures essence par des voitures électriques a un impact sur l'empreinte carbone certes, mais de l'autre côté que dire de la consommation des minerais, des conséquences de leur extraction en termes environnementaux et des conditions sociales qui les accompagnent, dont les situations d'esclavage? Ce faisant, nous nous maintenons dans un système de croissance extrêmement consommatrice de ressources, notamment parce que même électrique, une voiture doit être produite, comme les batteries.

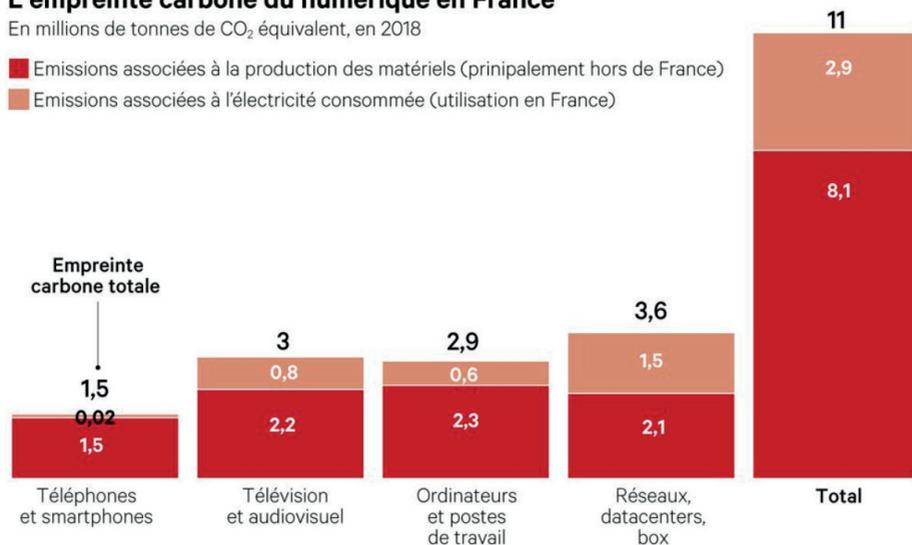
Evidemment, sur ce sujet, la question de l'aménagement du territoire est un grand absent. Rappelons-le : au-delà des grandes métropoles, c'est la voiture qui permet aux personnes de se déplacer et d'assurer leur quotidien. Les transports publics ont privilégié le développement des grandes lignes et TGV et non la proximité. Or, avec les nouvelles technologies, il est possible d'élaborer une meilleure capillarité des réseaux de transports, pensés de manière multimodale pour permettre d'assurer des réseaux de transports de proximité, moins consommateur d'énergie, permettant de limiter l'exposition de ceux qui ont une voiture aux variations des prix.

Mais une telle politique d'aménagement ne peut être mise en œuvre que dans le cadre d'une politique de l'Etat financée, par ailleurs par la réaffectation de nombre crédits d'impôts au budget de l'Etat et non aux dividendes.

L'empreinte carbone du numérique en France

En millions de tonnes de CO₂ équivalent, en 2018

- Emissions associées à la production des matériels (principalement hors de France)
- Emissions associées à l'électricité consommée (utilisation en France)



« LES ÉCHOS » / SOURCES : REXECODE, CGE (2019)

L'apparence éthérée des activités du numérique cache une forte consommation de ressources et d'énergie. Le numérique et les terminaux qui le font fonctionner sont devenus indispensables mais leurs impacts environnementaux sont peu connus.

Or, le numérique représente 4% des émissions de gaz à effet de serre dans le monde. Et ce chiffre risque de doubler d'ici à 2025. En France, le secteur du numérique représente 2% des émissions de gaz à effet de serre et pourrait atteindre les 7% d'ici 2040.

Cet impact environnemental tente de prendre en compte la consommation d'énergie, l'extraction de minerais, le coût du transport... etc jusqu'à la phase de recyclage d'un produit numérique.

Les smartphones, ordinateurs et autres terminaux numériques parcourent des milliers de kilomètres après avoir été produit au sein d'une chaîne de fabrication fortement consommatrice d'énergies fossiles.

La fabrication d'un ordinateur portable de 2 kg émet 103 kg de CO₂, sur les 156 kg émis sur l'ensemble de son cycle de vie.

L'épuisement des ressources naturelles comme le bois, l'eau et les minerais précieux à un rythme intensif, des conditions de travail des mines, d'où sont extraits les fameux métaux rares... dessinent un futur sombre pour une industrie dite d'avenir.

Les équipements représentent à eux seuls 47% des émissions de gaz à effet de serre du secteur. Plus que leur utilisation par les consommateurs. Les infrastructures réseau permettant les connexions internet, représentent, selon l'ADEME, 28% des émissions de gaz à effet de serre émis par notre consommation du numérique.

En France, où l'électricité provient à plus de 75% du nucléaire, dans un rapport datant de juin 2020, le Sénat détaille l'impact écologique de notre utilisation du numérique sur la planète et non sur le seul territoire français. Une précision importante puisque 80% de l'empreinte carbone du numérique de la population française est en fait émise à l'étranger, par la fabrication des terminaux et les data centers qui traitent nos données.

Selon iNum, les impacts environnementaux du numérique français en 2020 sont de l'ordre de:

- Consommation d'énergie primaire: 6,2 % de la consommation de la France,
- Réchauffement global: 5,2 % des émissions de la France,
- Tension sur l'eau douce: 10,2 % de la consommation de la France,
- Epuisement des ressources abiotiques (*ressources naturelles non renouvelables*) : excavation de 4 milliards de tonnes de terre.

L'étude précise qu'une grande partie de ces impacts ont lieu en dehors de la France : extraction des minerais rares et leur transformation en composants électroniques.

Le collectif Green IT propose d'autres chiffres clés, calculés aussi en 2020:

- Déchets électroniques : + 21 % en 5 ans, 2020,
- Smartphone : 500 fois son poids en matière première,
- 4 128 Go : multipliée par 10 entre 2010 et 2018, c'est quantité de données qui transitent chaque année dans chaque foyer américain, essentiellement via une box internet DSL ou fibre, 2020,

- Croissance du poids des logiciels: x 171 en 20 ans. Cette étude réalisée par Green IT est basée sur le couple Windows 10 et Office 2019 qui nécessite 171 fois plus de mémoire vive (RAM) que Windows 98 et Office 97. Or, en 20 ans, les usages de ces logiciels (*écriture, calcul, présentation*) n'ont pas changé ni gagné en rapidité,
- Cette croissance ininterrompue des logiciels est le principal déclencheur de l'obsolescence prématurée des appareils numériques.

Frédéric Bordage, créateur de Green IT, donne son avis là-dessus. « *Si l'on veut vraiment s'attaquer à son empreinte numérique, le leitmotiv, c'est moins d'équipements et qui durent plus longtemps. En l'appliquant, on s'attaque à 75 % de son impact numérique [...] En supprimant ces vieux mails, on agit sur 0,0005 % de notre pollution numérique.* » (dans *20 Minutes*).

Les exposés dans la course à l'Internet of Things (IoT), intelligence artificielle montrent peu d'engouements pour les questionnements sur le rapport du développement du numérique aux usages et impacts environnementaux mais par rapport à de nouveaux éventuels labels et engagements à financer des études.

Entre autres enjeux primordiaux pour le secteur par exemple, la 5G qui, déployée dans sa pleine puissance doit pouvoir assurer l'immédiateté. C'est un peu comme le chat d'Einstein qu'explique bien "*le cantique des quantiques*". Mais est-il bien nécessaire de développer moult applications pour permettre l'instantanéité des échanges de vidéos sur les petits chats comme il y en a beaucoup sur les réseaux sociaux?

Si cette possibilité offre effectivement des perspectives nouvelles pour des sujets tels que la santé, leur développement impensé accroît considérablement les anticipations de hausse de consommation énergétique, de besoins accrus sur les data centers services, sans même parler des matériels, tuyaux, fibres etc. qu'il faut produire et déployer pour permettre un tel développement.

Les data centers sont particulièrement ciblés lorsque l'on traite de l'impact environnemental du numérique.

En effet, une étude de Greenpeace et de l'université North China Electric Power en Chine montre que les datacenters sont à l'origine de 2,35 % de la consommation totale d'électricité du pays, produite à partir du charbon.

« À l'heure actuelle, les centres de données chinois utilisent un mix énergétique composé à 73% de charbon, à 23% d'énergies renouvelables et à 4% d'énergie nucléaire ».

De nombreux billets publiés çà et là invitent à la sobriété numérique. Mais les pratiques individuelles concernent 25% des impacts environnementaux. C'est bien au niveau des entreprises et des modes de production que se jouent ces enjeux.

En outre, Eric Vidalenc, économiste à l'ADEME, émet de sérieux doutes concernant l'optimisation du système énergétique grâce au numérique. Selon lui, les maigres gains d'énergie des réseaux tels que Linky, dits réseaux communicants, les maisons « *intelligentes* » ou encore les industries 4.0 sont marginaux: 10 à 15% selon l'Agence internationale de l'énergie. Et souvent perdus dans une autre partie du système énergétique. La question des usages et de la finalité, il la pose de manière très concrète : a-t-on besoin de baskets connectés, ou de trottinettes en libre-service? Afin de mettre en exergue son questionnement, « *l'ajout d'une couche numérique sur nos usages* ».

Des expériences ont été menées et se développent pour tenter de définir un numérique responsable, ayant conduit à la création du collectif Green IT, au développement de services ciblant spécifiquement des problématiques comme le fait de traiter les boîtes mails ou encore le mouvement GreenTech⁵⁸.

Compétitivité et investissement – du cas de la recherche

Avec la digitalisation de l'économie et des pratiques, la progression considérable des services, ce qui tend à prédominer désormais dans la création de richesse est l'information c'est-à-dire les informations comme la R & D pour la production ou la formation pour le travail.

58 Mouvement qui « rassemble les acteurs qui construisent les technologies d'avenir, et façonnent une nouvelle manière de consommer et de vivre en plaçant l'écologie au cœur de leurs préoccupations ».

La nature éthérée de l'information, qui ne s'attache pas à un lieu précis comme les actifs matériels, transforme les échanges et permet le partage à une échelle étendue des coûts de production.

Ce qui n'a pas échappé aux multinationales qui tendent à la faveur de ce système, à mettre en concurrence les salariés du monde entier en détruisant des emplois, en refoulant les exigences nouvelles de formation, pour la rentabilité financière de leurs capitaux.

C'est dans cette logique que d'une certaine manière, Syntec promeut le transfert des frais de recherche et développement vers l'Etat. L'industrie n'investit pas dans la recherche et le service public ne permet plus une production diversifiée de la recherche.

La recherche publique est insuffisamment financée et reste pilotée sur le court terme, les interfaces de transfert sont coûteuses et inefficaces, limitant en cela les capacités sur la recherche fondamentale, compromettant, dans cette veine les productions qui pourraient en découler, ce qui explique aussi les résultats mesurés en nombre de brevets. La crise sanitaire a montré bien des failles et conséquences liées aux dérives de ce système, les débats sur la situation des médicaments ou les attentes de certains sur les vaccins ont été légion.

Les objectifs de relocalisation de certaines productions qui découlent de la période et sont prônés par les Etats restent timides vu les enjeux et les attentes des populations. Mais déjà, la logique financière reprend toute sa force en cherchant des leviers de transfert de charge depuis les groupes vers les salariés et à travers eux l'Etat sur la question de la R&D et de la recherche. Il en est ainsi du plan « *France 2030* » qui avec ses 30 milliards de dépenses publiques pour les innovations de « *rupture* » et les startups vise une accélération du démantèlement de la recherche publique pour les intérêts court-termistes développés par les grands groupes.

Mais là, encore, aligner les chiffres établissant une pseudo mauvaise performance ne peut masquer les faits. Les grands groupes, loin d'utiliser les aides publiques pour consolider le potentiel productif, ont multiplié les « *plans de sauvegarde de l'emploi* » et autres dispositifs de sorties collectives des salariés des effectifs.

Sanofi par exemple, grand bénéficiaire du Crédit d'Impôt Recherche n'a pas hésité à fermer ses centres de recherche en France, sans jamais déroger à ses versements de dividendes.

De réelles marges de manœuvre existent pour mettre en place une politique d'investissement dans l'industrie, la recherche, la santé, l'aménagement du territoire, l'enseignement et l'emploi.

Mais la première question qui se pose est celle des moyens que peut se donner l'Etat. A ce titre, il est urgent de cesser de baisser année par année les niveaux de recettes tous dispositifs compris. Et en premier lieu, celles rattachées au travail puisqu'elles conduisent à une baisse du salaire réel.

L'éducation, la santé, la recherche publique etc. permettent la reproduction du système, assurant les conditions de l'activité et surtout les investissements sur le long terme. Si la recherche scientifique est un enjeu central, c'est bien plus la recherche fondamentale que la déclinaison des résultats en produits échangeables qui doit être au cœur du collectif.

Loin des clichés communs, les déficits publics sont moins liés à une mauvaise gestion qu'à un appauvrissement continu des assiettes prises en compte pour financer les dépenses de l'Etat et en premier lieu, les investissements collectifs qui ne sont intégrés dans les démonstrations que dès lors qu'elles permettent un transfert de charges entre entreprises et Etat. Les niches fiscales, les exonérations et autres allègements accroissent le poids de ces conséquences, redoutables sur le budget de l'Etat.

Et pourtant les défis sont bien là. Les problématiques écologiques, les conséquences des activités sur l'environnement sont majeures, tout comme les préoccupations sociales face à la dégradation des conditions de vie au et hors travail.

La réduction du temps de travail dans le monde : une idée qui gagne du terrain

Ecologie et évolution du rapport au travail : les 32 heures



Note de l'espace international
sur la réduction du temps de travail



Une réduction du temps de travail pour répondre aux défis environnementaux et sociaux

Il faut se poser la bonne question : quelle production pour quels besoins? Les capitalistes cherchent à faire travailler les salariés le plus longtemps possible pour augmenter au maximum la capacité productive de l'économie, tout en suscitant sans cesse et de manière largement artificielle de nouveaux besoins. Plutôt que produire le plus possible et ensuite chercher à créer des besoins pour écouler cette production, il faut dans un premier temps nous poser la question des besoins. À partir de là, nous pourrions établir le niveau de production et la quantité de travail nécessaires pour combler ces besoins.

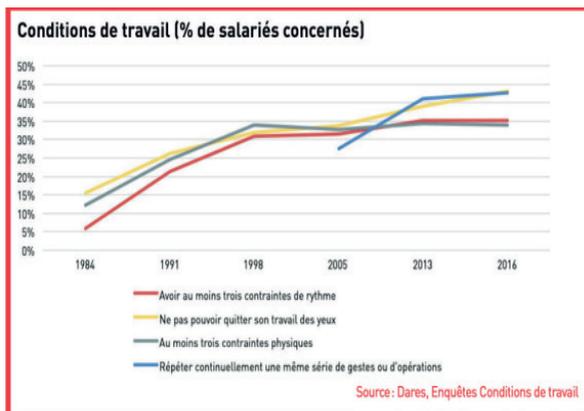
Les études économiques convergent vers un même constat. Le temps de travail et l'impact de l'activité humaine sur l'environnement vont de pair. Certains travaux sont même allés jusqu'à étudier quelle forme de réduction du temps de travail était la plus vertueuse pour l'environnement. Ainsi, travailler quatre jours par semaine ressort comme la méthode la plus efficace, au contraire de l'annualisation du temps de travail⁵⁹.

La réduction du temps de travail permet d'agir pour préserver l'environnement et transformer la société en prenant en compte les évolutions technologiques dans le rapport au travail.

Elle favorise aussi un droit effectif à la déconnexion pour toutes les catégories de salariés. L'automatisation et l'informatisation devaient

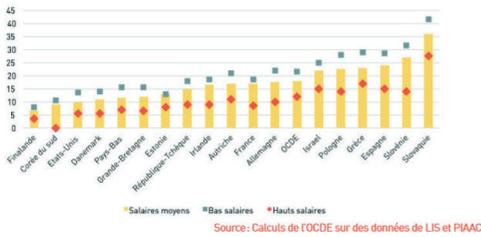
permettre de soulager les travailleurs de différentes contraintes et donc d'améliorer leurs conditions de travail.

En réalité, l'automatisation a servi à intensifier le travail et à accroître la surveillance des salarié-e-s.



⁵⁹ Source: Fitzgerald, Jared B., Juliet B. Schor et Andrew K. Jorgenson «working Hours and Carbon Dioxide Emissions in The <United States, 2007-2013>, Social Forces 96, n°4 (1er juin 2018): 1851-74.<http://doi.org/10.1093/sf/soy014>

Part des emplois fortement menacés par l'automatisation



Le temps de travail est à la croisée des enjeux de la période: salaire, emploi, conditions de travail, égalité femmes-hommes, finalités du travail.

Dans le même temps, de nombreux emplois risquent de disparaître

avec l'automatisation. Les bas salaires sont les premiers concernés par l'automatisation. Cela ne doit pas être une nouvelle menace pour ces travailleurs. Au contraire, ce doit être un vecteur de progrès social en partageant les gains issus de ce progrès technique. Sans réduction du temps de travail ni augmentation de salaire, le progrès technique ne profite qu'aux actionnaires.

De plus, l'effet de la réforme des retraites de 2010 est sans appel. Elle n'a pas permis d'augmenter le nombre d'emplois, elle a simplement substitué des travailleurs de plus de 60 ans au détriment des plus jeunes. Ça n'a donc aucun sens sur le plan social mais également sur le plan économique.

Entre 2010 et 2015 : + 561000 travailleurs de plus de 60 ans en plus. Mais 600 000 travailleurs de moins de 40 ans en moins ! Augmenter l'âge de départ, c'est diminuer l'emploi des plus jeunes. Entre 2010 et 2019, + 300 000 chômeurs de 60 et plus ; augmenter l'âge de départ à la retraite, c'est augmenter le nombre de chômeurs.

En outre, un âge légal de départ en retraite à 62 ans n'a pas le même sens quand l'espérance de vie est de 72 ou 84 ans. Les plus pauvres meurent prématurément du fait de leurs conditions de vie détériorées comme l'alimentation de moindre qualité, les freins à l'accès aux soins, etc mais aussi du fait des conditions de travail.

Il faut donc agir d'urgence sur ces deux leviers en augmentant les salaires et en améliorant les conditions de travail et en baissant le temps de travail pour réduire l'exposition à la pénibilité.

Une réduction du temps de travail pour augmenter l'emploi et les salaires...



... mais en apprenant des erreurs de la mise en œuvre des 35 heures

L'état du marché du travail appelle à rouvrir le dossier du temps de travail, puisque coexistent :

- un chômage de masse: 3,6 millions de chômeurs en catégorie A en mars 2021;
- des temps partiels imposés massifs: 10 % des femmes et 4 % des hommes;
- des heures supplémentaires à des niveaux

astronomiques: 800 millions d'heures par an, soit l'équivalent de 500 000 emplois selon le PLFSS 2021).

Cette répartition du temps de travail et ces formes imposées de réduction du temps de travail sont à la main du patronat et lui permettent notamment de faire pression sur les salaires. Parallèlement, à l'opposé de la réduction du temps de travail, le gouvernement favorise les heures supplémentaires, via leur défiscalisation et leur désocialisation. Les finances publiques subventionnent donc les heures supplémentaires, contribuant à diviser le salariat entre les privés d'emploi et ceux qui travaillent bien plus de 35 heures. De façon arithmétique, l'ensemble des heures supplémentaires faites en France correspondent à l'équivalent de plus de 500 000 emplois à temps plein.

L'expérience des lois Aubry montre le bénéfice qu'ont apporté les 35 heures sur l'emploi, résultat faisant consensus parmi les économistes. Il a été créé 350 000 emplois selon le rapport Romagnan de l'Assemblée nationale. De plus, les 35 heures n'ont pas plombé l'économie française. En étudiant les indicateurs économiques de la France et de ses voisins durant la mise en place des 35 heures et les années qui ont suivi, on voit que la France a connu des meilleures performances que ses voisins. La réduction du temps de travail permet de rendre la croissance plus riche en emplois. C'est-à-dire que chaque petit surplus d'activité est fortement générateur d'emplois. Nouvelle preuve des bienfaits économiques de la réduction du temps de travail.



La réduction du temps de travail sans perte de salaire implique une augmentation du salaire horaire. Les embauches nécessaires entraînent donc une augmentation de la masse salariale.

Pour financer cela, il faut augmenter la part des salaires dans la valeur ajoutée qui est à un niveau très bas depuis plus de trente ans. On voit bien sur le graphique la rupture à partir des années 1980 et la chute de la part des salaires dans la valeur ajoutée. Cela permettra de réduire les inégalités en augmentant les revenus des plus précaires (*les privés d'emplois retrouveront du travail*) et en diminuant les profits accaparés.

Si les entreprises n'avaient pas cherché à compenser la réduction du temps de travail par l'intensification du travail et si tous les employeurs du public avaient joué le jeu également, l'effet aurait été bien plus important sur l'emploi. De plus, cela s'est traduit aussi par exemple par une modification du comptage des temps de pause ou d'habillage. 41,9 % des salariés ont déclaré devoir accomplir la même charge de travail en moins de temps. Un tiers des salariés se sont sentis plus stressés dans leur travail.

Aucune concession n'est à faire sur les conditions de travail. La réduction du temps de travail ne doit pas revenir à troquer du temps libre contre un travail plus intense, ce doit être un véritable progrès social. Il faut donc retenir qu'il y a eu un effet important sur l'emploi malgré des conditions de mise en œuvre défavorables à l'emploi.

La réduction du temps de travail est donc parfaitement finançable sans rogner sur la compétitivité. La hausse des salaires est un juste retour d'une part plus importante des profits en forte croissance, et issus du travail des salariés. Mais elle s'inscrit dans le cadre des leçons tirées des 35 heures et des préoccupations environnementales.

Une organisation sur 4 jours de travail dans la semaine a été évaluée comme la plus porteuse en termes d'impact environnementaux. Mais elle ne peut être réalisée par le haut : elle doit donner lieu à consultation des salariés sans que ne soient permises les négociations remettant en cause les droits des salariés sur des temps relevant du travail (*pauses, habillement etc.*).

Dualité du salariat et précarité, la réalité cachée derrière la question des compétences et de l'attractivité

Les commentaires concernant le décalage entre le nombre d'offres d'emploi non pourvues, sans même entrer dans le débat de la constitution de cette statistique, et le nombre de chômeurs sont nombreux et dans une certaine mesure réelle. S'il y a effectivement seulement une offre d'emploi pour 6 salariés, elle ne trouve pas nécessairement preneur... du fait notamment de l'absence de compétences pour y répondre.

La réforme de la formation mise en œuvre depuis 2018 voulait réorienter les budgets vers les privés d'emplois et les jeunes. Et c'est donc sans surprise, qu'en 2021, moins d'un salarié sur 2 en poste est formé malgré la digitalisation de l'économie et des pratiques, menaçant en cela leur capacité à rester dans l'emploi. Et ce qu'on appelle formation depuis la réforme n'est plus nécessairement une formation qualifiante mais peut être un simple coaching. Le patronat se propose d'aller toujours plus loin en considérant que même sur ses investissements stratégiques, il appartient à l'Etat de prendre en charge la formation professionnelle.

Et c'est là que le bât blesse : se joue en réalité l'accès des salariés à la formation et le financement des stages. Or, de ce point de vue, malgré un titre ronflant, les moyens octroyés aux salariés pour se former ont fondu comme neige au soleil. C'est l'employeur qui décide qui est formé ou non et sur quels sujets. Même si ce n'est pas lui qui paie. Or l'Etat, plutôt que de financer les demandes de salariés qui pouvaient être différentes de celles présentées par l'employeur – le salarié pouvant envisager son évolution d'une autre manière que son supérieur hiérarchique-, a préféré élargir le champ de la prise en charge financière en limitant drastiquement les obligations inhérentes à la définition légale d'une action de formation. La réforme en 2018 visait à réorienter les moyens vers les chômeurs et les jeunes. Les excellents chiffres de l'apprentissage montrent une forme de réussite, alors que l'objectif est loin d'être atteint concernant les privés d'emplois.

C'est parce que la hausse de l'apprentissage est majoritairement portée par les diplômés du supérieur pour lesquels l'apprentissage n'était pas accessible auparavant, et qui concernent donc une population tendancielle bien moins précaire que celle visée, même si la crise sanitaire modère cette observation.

Aujourd'hui les écoles d'ingénieurs et de commerce figurent nombreux parmi ces excellents chiffres. Les contrats d'apprentissage supplémentaires permettent de répondre en partie aux besoins des entreprises et de certains jeunes, mais manquent la cible des salariés précarisés privés d'emploi ou des jeunes très éloignés du système. Les résultats sont donc à la peine concernant le cœur de cible.

Ces premiers enseignements montrent bien l'influence importante des multinationales jusque dans l'éducation. Et les grandes tendances visant la baisse des moyens alloués aux étudiants s'inscrivent dans cette tendance : les écoles d'ingénieurs et de commerce développant des cursus en apprentissage à côté de formations plus classiques, sacrifiant la culture générale pour mettre en oeuvre du contenu plus professionnalisé.

En plus des transferts de financement des profils du supérieur d'une catégorie à l'autre, les solutions de court-terme demeurent une priorité pour répondre aux exigences patronales, sans s'inquiéter de la viabilité de l'investissement à terme.

Si les grands principes énoncés ci-dessus sont valables pour la grande majorité de la population, les élites savent se protéger pour permettre, selon la terminologie de P. Bourdieu, de se reproduire.

En effet, les évolutions récentes ont de fortes répercussions sur l'apprentissage mais aussi sur les universités (et par voie de conséquence, sur la recherche, les laboratoires étant majoritairement rattachés aux universités).

Par contre, concernant les grandes écoles, peu d'évolution notables.

Et pour les étudiants de ces grandes écoles, dans leur grande majorité issus de milieux bien plus privilégiés, des prises en charge par l'Etat des frais de scolarité sans aucune mesure avec celles des catégories sociales moins riches !

Aussi, nombre de baccalauréats professionnels n'offrent plus beaucoup de perspectives et demandent de s'inscrire dans un parcours de formation. A échéance 10 ans, l'évolution des emplois avec la numérisation des activités conduira à des besoins moindres : certains bacheliers 2021 sont d'ores et déjà à intégrer dans les salariés à reconvertir demain.

Mais ce manque de perspective répond aux besoins immédiats du patronat et bien moins à une problématique d'inscription dans l'emploi durable des jeunes et futurs salariés.

Enfin, dans le cadre de France 2030, l'État met en avant les difficultés d'attractivité de certains métiers et le besoin de renforcer les parcours professionnels.

Certes, mais alors il faut construire des parcours et des carrières, ce qui rompt avec une gestion court-termiste du personnel fondée sur un turnover important, et s'interroger sur la pertinence d'envoyer les jeunes en apprentissage sur des diplômes que l'on sait obsolète à moyenne échéance.

Dépense publique annuelle par étudiant



Entre 2020 et 2021, nombre de fleurons du capitalisme n'ont pas hésité, dans des secteurs pourtant connus pour être en tension comme c'est le cas des ESN, à mettre en œuvre des plans collectifs de départ de salariés, volontaire ou contraint.

D'autres ont mis en place des mesures dans le cadre du télétravail excluant les apprentis. Le maintien des compétences est un enjeu business pourtant si l'on en croit les publications des organisations patronales.

Cependant, le patronat tarde à offrir des garanties sociales en termes de salaire, de temps de travail, de conditions de travail et préfère expliquer qu'il appartient à l'Etat de financer.

Les conditions salariales dans certaines entreprises et certains secteurs, très inférieures à d'autres les rendent effectivement moins attractifs aux yeux de salariés formés.

Ce n'est pas à l'Etat de traiter de ce point sauf à garantir de meilleures conditions pour les salariés et à imposer une réflexion de long terme surtout en matière d'orientation des plus jeunes.

Fabriquons l'avenir avec nos luttes

"Ne soyons pas naïfs, nous sommes à l'intérieur d'un long processus de régression à tous les niveaux. Il s'agit par notre existence en tant qu'organisation syndicale de lutte de redonner espoir. Mais c'est par notre travail d'analyse et de conviction, notre intransigeance revendicative et notre démarche syndicale que nous y parviendrons. L'attaque est globale. Nous devons chercher à unir les efforts de celles et ceux engagé.e.s dans la lutte, le combat de classe. Il est nécessaire de travailler aux convergences de luttes, aux convergences revendicatives, la riposte doit être générale".

XIème congrès - Document d'Orientation





Bilan du quinquennat

==> Loi travail

Normalisation de l'utilisation du 49.3 ou déni de démocratie.

- Plafonnement des indemnités prud'hommales en cas de licenciement abusif.

C'est une gestion préventive des licenciements. Le patronat peut embaucher et savoir combien lui coûte le fait de se débarrasser du salarié sans aucun motif.

- Primauté de l'accord d'entreprise sur l'accord de branche.

Renversement de la hiérarchie des normes. Il s'agit, ni plus ni moins, de pouvoir déroger de façon négative aux accords de branche grâce à des rapports de force souvent faibles au niveau des entreprises. Cela a pour conséquence du fait de la concurrence, la baisse des garanties collectives dans l'ensemble des entreprises, baisse que tente d'introduire le patronat dans les accords de branches en les revisitant.

==> Retraite

Il s'agit, à la fois, de repousser l'âge de la retraite, et de baisser drastiquement les

==> Assurance chômage

L'objectif est clair. Il s'agit surtout de durcir les conditions d'accès aux indemnisations de Pôle Emploi. Une façon de diminuer le taux de chômage. D'autre part, avec cette réforme, c'est 1,15 milliards de personnes qui ont vu leurs droits baisser : de 17% à 40%.

==> L'ISF

L'ISF (*Impôt sur les sociétés a été transformé en IFI (Impôt sur la Fortune Immobilière)*). Selon la fameuse théorie du ruissellement, les gros portefeuilles auraient relancé l'économie. En fait, les plus fortunés se sont enrichis de 1,7 milliards d'euros et les recettes de l'état ont perdu 3,44 milliards d'euros.

==> Les aides sociales

Le mode de calcul de l'APLD a été modifié, entraînant les jeunes actifs dans la pauvreté et la précarité. C'est une baisse moyenne pour les revenus proches du Smic de 95€/mois.

==> Plan de relance

Le gouvernement a débloqué pas moins de 100 milliards d'aides publiques... qui ont terminé en dividendes, alors même que les demandes des hôpitaux pour du matériel ont été refusées.

==> Une politique liberticide

Au nom de la crise sanitaire, ce gouvernement a restreint nos libertés alors même qu'il n'y en avait pas nécessité.

Quelques revendications ...

Retraite

- Départ en retraite à 60 ans (*hors départ anticipé pour les métiers pénibles*),
- Calcul de la pension sur les 10 meilleures années pour le privé,
- Prise en compte des années d'études,
- Taux de remplacement minimum de 75%. Quel que soit le régime de retraite, aucune pension inférieure à 1800 €.

Sécurité Sociale

- 100% Sécurité sociale,
- Une augmentation des cotisations employeurs,
- Une contribution assise sur les dividendes versés par les entreprises à leurs actionnaires,
- La suppression des exonérations de cotisations sociales sous toutes ses formes,
- Gestion par les travailleurs.

Emploi

- Fin des contrats précaires,
- Interdiction des licenciements.

Salaires

Sans diplômes: 2 000 €

Sans diplôme: Smic CGT,

CAP - BET: Smic CGT + 20%,

BTS - DUT: Smic CGT + 40%,

Bac + 3: PMSS;

Bac + 4 : PMSS + 5%,

Bac + 5 : PMSS + 10%,

Doctorat: PMSS + 20%.

==> Aucun cadre en dessous du Plafond de la Sécurité Sociale.

Temps de travail

32h sans perte de salaires

...

Nos tâches syndicales



Juin 2020

... Qui passent par l'**ACTION**

- Combattre les stratégies gouvernementales et patronales qui visent à liquider nos garanties et nos conquêtes sociales,
- Construire au quotidien le rapport de force pour préserver ou conquérir de nouvelles garanties collectives,
- sensibiliser les salariés sur l'arme de la grève comme seul moyen d'obtenir la satisfaction de nos revendications,
- Mener au quotidien la bataille idéologique à partir de nos axes revendicatifs,
- Construire un tous ensemble pour casser les prétentions patronales et gouvernementales.



La Grève...

L'arme pour gagner.

Un dernier mot...

le mot du commencement

Une transformation sociale souhaitable: il y a des réalités qui s'imposent à nous. Ce sont celles portées par le système économique dans lequel nous tentons de vivre. C'est ces réalités que nous voulons transformer socialement. Il ne s'agit pas de revenir en arrière, à une époque soi-disant glorieuse, mais de construire, à partir de nos revendications, un avenir en rupture avec les logiques néolibérales.

Une transformation sociale nécessaire : Face aux orientations et aux stratégies gouvernementales et patronales, tant en matière économique que sociale, nous n'avons d'autres choix que construire un véritable rapport de force.

Une minorité qui s'accapare illégitimement les richesses est face à une très grande majorité qui produit ces mêmes richesses. Ce n'est plus possible. Et ce, d'autant que cela se traduit au quotidien, par des remises en cause de garanties sociales, afin que cette minorité s'enrichisse toujours plus.

Une transformation sociale indispensable : Toutes les questions liées aux augmentations de salaire, à la réduction du temps de travail, à une protection sociale de haut niveau, à des emplois liés au diplôme et à la qualification, à la réindustrialisation... en procèdent.

Les problématiques concernant lesdites transitions numériques, énergétiques et écologiques/environnementales ne peuvent être appréhendées qu'en rupture avec l'ordre social existant.

Une transformation sociale essentielle : C'est une exigence que nous devons continuer de porter. une exigence ambitieuse mais incontournable pour un monde plus humain. Répondre aux besoins et aux attentes des salariés ne se négocie pas. C'est une bataille au quotidien que nous devons mener.

Une transformation sociale inéluctable : Cette inéluctabilité, nous l'appelons par le grève et par nos luttes. Nous sommes conscients que les changements que nous voulons ne seront possibles que si et seulement si nous sommes capables de les imposer par la mobilisation. Dans ce processus où le combat reste primordial, nous avons une tâche, celle de convaincre. Cette bataille idéologique nous devons la mener sans concession dans les entreprises. Cette brochure est un élément de plus à mettre à l'actif de cette bataille. Et comme disait Che Guevarra ,

*"Soyons réalistes,
Demandons l'impossible"*



**Renverser, transformer
ce qu'un quinquennat...
et d'autres avant,
ont déconstruit,**

et **ouvrir la voie
du progrès social**



Fédération des Sociétés d'Etudes

263, rue de Paris - Case 421 - 93514 Montreuil - Cedex

Téléphone : 01 55 82 89 41 - Fax : 01 55 82 89 42

E-mail : fsetud@cgt.fr - Site Internet : www.soc-etudes.cgt.fr